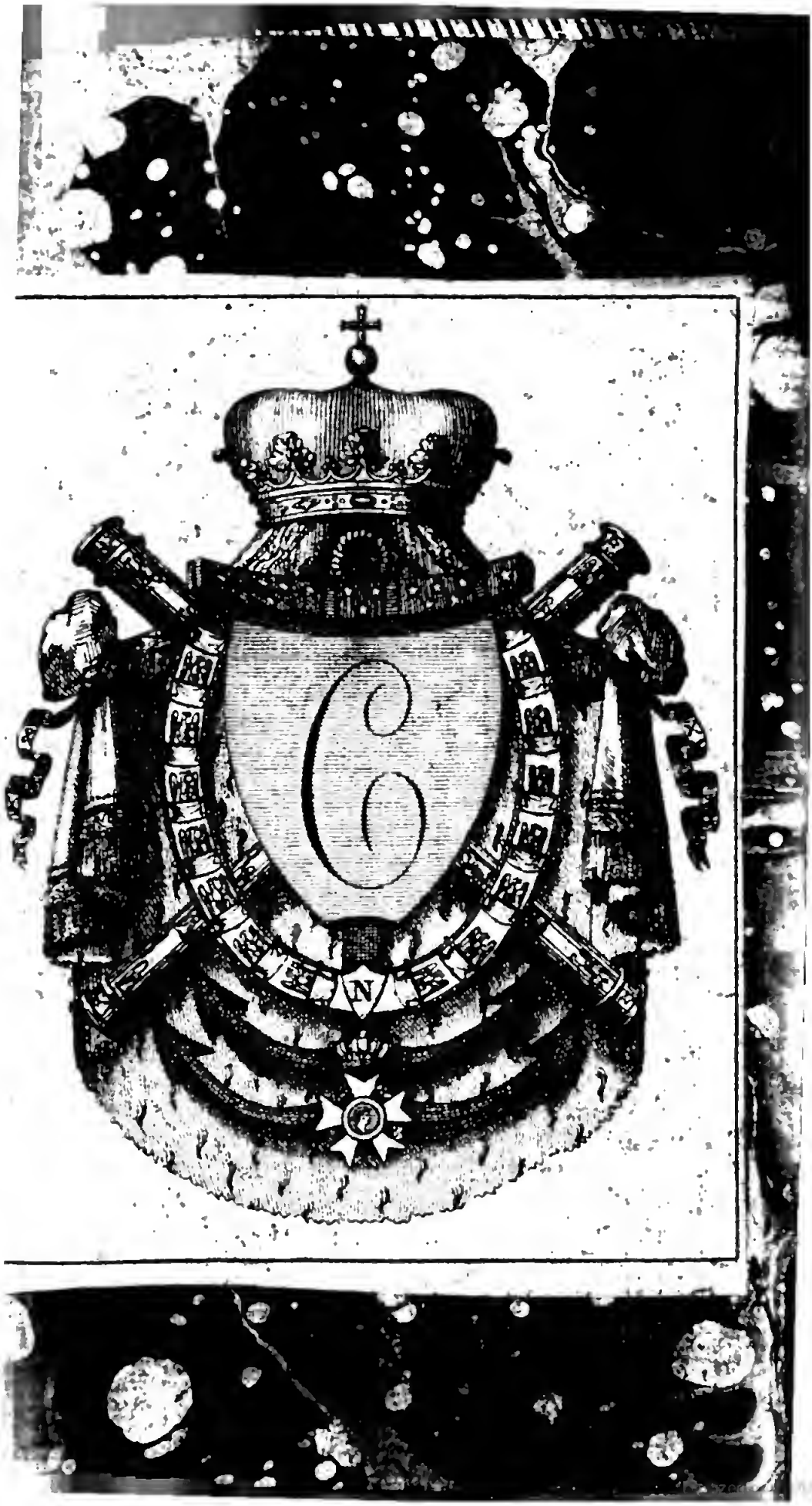

Digitized by Google

5116

Palat. Lx 1 129

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

Seconde Classe :

HISTOIRE.

Il paroît tous les mois deux Volumes de cette Bibliothèque. On les délivre ſoit brochés, ſoit reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés ſur tranche, ainſi qu'avec ou ſans le nom de chaque Souſcripteur imprimé au frontiſpice de chaque volume.

La ſouſcription pour les 24 vol. reliés eſt de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés.

Les Souſcripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la poſte que brochés, payeront de plus 7 liv. 4 ſ. à cauſe des frais de poſte.

Il faut s'adreſſer au Directeur de la Bibliothèque, *rue d'Anjou, la deuxième porte cochère, à gauche, en entrant par la rue Dauphine, à Paris.*

SBN

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

HISTOIRE.

TOME DIXIÈME.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE" NAPOLI

A PARIS,

Rue d'Anjou, la seconde porte cochère à gauche, en entrant par la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1786.

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

HISTOIRE ANCIENNE.

LIVRE DIXIÈME.

SUITE

DU CHAPITRE III.

Triumvirat.

CETTE guerre ne fut pas longue : Lucius, qui s'y étoit engagé inconsidérément, fut réduit dès le commencement à s'enfermer dans Pérouse, où il fut assiégé. Fulvie,

qui étoit à Préneſte avec quelques troupes, fit inutilement tout ce qui dépendoit d'elle pour engager les lieutenans de ſon mari à le ſecourir. La place étoit ſans proviſions : la famine mit bientôt dans la néceſſité de capituler ; & Lucius, forcé par la néceſſité, alla dans le camp des aſſiégeans, moins pour capituler, que pour ſe livrer à ſon ennemi. Il comptoit que le frère d'Antoine ſeroit épargné. Il ne fut pas trompé dans ſon attente. Octavius lui pardonna. Il traita même les ſoldats avec humanité, parce que c'étoient des ſoldats, & que ce titre étoit une raiſon pour les ménager. Mais il ne fit grace ni aux ſénateurs ni aux chevaliers. Il

en choiſit même trois cens pour être immolés, le jour des ides de mars, au pié d'un autel érigé à Céſar. Après la ruine du parti de Lucius, les lieutenans d'Antoine ſe retirèrent auprès de leur général. Fulvie paſſa dans la Grèce, où elle tomba malade & mourut, & Octavius n'eut plus dans l'Occident d'autre ennemi que Pompéius.

Après la bataille de Philippes, Antoine fit quelque ſéjour dans la Grèce, & ſe concilia l'affection des peuples. Il étoit franc, affable, populaire & généreux. Il plut ſur-tout aux Athéniens, parce qu'il ſe fit initier à leurs myſtères, & qu'il parut goûter leurs philoſophes.

L'Aſie, où il paſſa enſuite, étoit

le théâtre où les généraux de la république paroiſſoient avec plus d'éclat. Ils y décidoient du ſort des ſouverains & des nations. D'un ſeul mot ils pouvoient faire les plus grands biens & les plus grands maux. On apportoit à leurs piés les richeſſes de toutes les provinces : les rois venoient s'humilier devant eux, & les peuples leur rendoient une eſpèce de culte. En Italie, Octavius éprouvoit des contradictions, & il avoit quelques ménagemens à garder : en Aſie, Antoine pouvoit donner pour des loix ſes volontés ou même ſes caprices.

La ſervitude & la molleſſe de l'Orient réveillèrent en lui tous les vices auxquels il étoit enclin. Grand

dans le tumulte des affaires, il ceſſoit de l'être dans le repos. Alors il ne connoiſſoit plus aucune décence. Débauché juſqu'à la crapule, il vivoit avec des muſiciens, des farceurs. L'intempérance & le faſte régnoient à ſa cour; & comme il ne ſe refuſoit rien à lui-même, il ne refuſoit rien auſſi aux compagnons de ſes débauches.

Les peuples de l'Aſie avoient été vexés par Brutus, & ſur-tout, par Caſſius. Le triumvir, qui leur apportoit la paix, exigea d'eux le double du tribut qu'ils avoient payé aux chefs des conjurés. La perception, qui s'en fit avec rigueur, occaſionna bien des malverſations, parce qu'Antoine donnoit trop fa-

cilement ſa confiance, & que ceux qu'il employoit, ſe croyoient autoriſés à être avides & diſſipateurs comme lui. Il eſt vrai que, lorſqu'il apprenoit qu'on avoit abuſé de ſon nom, il puniſſoit les coupables, & qu'il s'occupoit à réparer les torts dont on ſe plaignoit. Mais il ne pouvoit pas remédier à des déſordres, que ſon exemple reproduiſoit continuellement.

Tous les peuples néanmoins ne furent pas foulés. Ceux qui étoient reſtés fidèles au parti de Céſar, éprouvèrent la reconnoiſſance d'Antoine; il les combla de bienfaits. Ses ennemis furent même l'objet de ſes graces, quand ils osèrent implorer ſa clémence, & il ne fut inexo-

rable qu'envers ceux qui avoient eu part à la conjuration. En général, il aimoit à donner ; la libéralité étoit même un vice en lui, parce qu'il la portoit juſqu'à la prodigalité.

Les ſouverains, qui s'étoient déclarés pour les conjurés, eurent à ſe juſtifier, & Cléopatre fut, entr'autres, obligée de ſe rendre auprès de lui ; parce que Sérapion, qui commandoit pour elle dans l'iſle de Chypre, avoit donné des ſecours à Caſſius. L'attachement néanmoins, qu'elle avoit toujours montré pour le parti de Céſar, ſembloit prouver que Sérapion avoit agi contre ſes ordres.

Cette princeſſe, qui avoit fait

périr le dernier des Ptolémées, régnoit seule. Elle compta sur ses charmes & sur la foiblesse d'Antoine, & elle se rendit à Tarse, où il l'attendoit. Le Cidnus, qui traverse cette ville, se jette dans la mer, deux ou trois lieues au-dessous. Cléopatre remonta ce fleuve dans une gondole richement ornée, & se montra au peuple qui accouroit sur l'une & l'autre rive, telle que les poëtes représentent Vénus au sortir des ondes. Elle n'eut pas besoin de se justifier. Elle donna des fêtes à son juge. Elle lui fit de magnifiques présens; elle en fit à toute sa cour, & elle retourna en Egypte, bien assurée qu'Antoine ne tarderoit pas à la suivre.

Les Parthes, qui n'avoient pas ignoré que Céſar, lorſqu'il fut aſſaſſiné, ſe diſpoſoit à leur faire la guerre, avoient favoriſé Brutus & Caſſius. Ils ſe préparoient même à leur envoyer des ſecours, quand ils apprirent la bataille de Philippes; & ils avoient raſſemblé des forces conſidérables dans la Méſopotamie. Antoine, qui s'étoit d'abord propoſé de marcher contr'eux, abandonna ce deſſein. Dans l'impatience de revoir Cléopatre, il ne fit que parcourir la Syrie, & après en avoir réglé à la hâte les affaires les plus preſſées, il ſe rendit en Egypte.

La guerre de Pérouſe troubloit l'Italie, dans le tems même qu'Antoine

s'oublioit auprès de Cléopatre. Les Parthes, qui jugèrent cette conjoncture favorable pour eux, firent une invaſion dans les provinces romaines. Ils étoient conduits par Labiénus, fils de Labiénus, qui de lieutenant de Céſar, en étoit devenu l'ennemi. Ce Romain étoit reſté à la cour d'Orode, roi des Parthes, à qui Brutus & Caſſius l'avoient envoyé pour ſolliciter des ſecours.

Sur la nouvelle des invaſions des Parthes, Antoine ſe préparoit à les repouſſer, lorſque les inquiétudes qu'il eut de la puiſſance d'Octavius, après la priſe de Pérouſe, le déterminèrent à paſſer en Occident. Il rencontra ſur ſa route Domitius Ahénobarbus, qui ſe ſoumit

à lui avec toute ſa flotte, & il fut encore recherché par Sex. Pompéius.

Avec quarante légions, Octavius, qui n'avoit point de flotte, étoit menacé de ſubir la loi, ſi Antoine entreprenoit d'affamer l'Italie. Dans cette circonſtance, il épouſa Scribonia, ſe flattant que Libon dont elle étoit ſœur, détacheroit de l'alliance d'Antoine, Pompéius ſon gendre. Cette négociation n'ayant pas réuſſi, il relégua en Eſpagne L. Antonius, avec le titre de proconſul, mais ſans autorité, & obligea Lépidus de paſſer en Afrique, avec ſix légions qui lui étoient ſuſpectes, parce qu'elles avoient ſervi ſous

Antoine. Après avoir pris ſes précautions, il refuſa l'entrée de Brindes à ſon collègue, ſous prétexte qu'il amenoit avec lui Domitius, de tout tems ennemi du parti de Céſar. Antoine mit le ſiége devant cette place.

Heureuſement les troupes des deux triumvirs ne vouloient pas la guerre. Celles d'Octavius refusèrent de marcher contre Antoine, dont elles reſpectoient la valeur, & celles d'Antoine déſapprouvoient qu'il ſe fût uni avec Pompéius & avec Domitius. D'ailleurs ayant juſqu'alors combattu les unes & les autres pour la même cauſe, elles avoient de la peine à ſe regarder comme ennemies. Elles forcèrent

les deux triumvirs à la paix, & ils la conclurent par un partage de l'empire en deux départemens, dont la ville de Scodra en Illyrie fut la borne commune. Antoine conſerva toutes les provinces orientales; les provinces occidentales reſtèrent ſous la domination d'Octavius; Lépidus obtint l'Afrique; & pour mettre le ſceau à la réconciliation, Antoine épouſa Octavie, ſœur d'Octavius.

Il ne ſuffiſoit pas que les triumvirs euſſent terminé leurs querelles. Pompéius affamoit l'Italie, & tout le peuple demandoit, qu'on fît encore la paix avec lui. Octavius s'y oppoſoit d'abord; mais lorſqu'il ſe vit expoſé à des émeutes, qui met-

toient ſa vie en danger, il fut obligé d'y conſentir.

Cependant Pompéius ne ſe prêtoit à aucune propoſition. Dans l'eſpérance d'obtenir des conditions plus avantageuſes, lorſque la famine auroit excité de nouveaux ſoulèvemens contre les triumvirs, il eût continué la guerre, s'il n'eût été forcé de céder aux inſtances des citoyens, qui s'étoient retirés auprès de lui. Il conclut malgré lui un traité, par lequel on lui accorda la Sicile, la Sardaigne, la Corſe & l'Achaïe pour tout le tems que les triumvirs conſerveroient leurs départemens. Il s'engagea lui-même à évacuer les places qu'il occupoit en Italie, à défendre cette

province contre les pirates ; & à faire paſſer des blés à Rome. On ſtipula encore pour ſes ſoldats, & pour les proſcrits auxquels il avoit donné retraite.

Quelque tems après la concluſion de ce traité, Antoine quitta l'Italie, & partit pour Athènes où il paſſa l'hiver. Il aimoit les Athéniens, qui ſavoient mieux flatter qu'aucun autre peuple; & il leur plaiſoit, parce qu'il vivoit ſans faſte au milieu d'eux. Il leur donna des fêtes, en réjouiſſance des victoires, que Ventidius, ſon lieutenant, venoit de remporter ſur les Parthes. Il y voulut préſider lui-même, comme ſimple magiſtrat des jeux, & dans cette oc-

caſion, il quitta toutes les marques de ſa dignité.

Les Parthes avoient envahi la Syrie, la Paleſtine, la Cilicie, & ils avoient pénétré juſques dans la Carie. Ventidius recouvra toutes ces provinces. Mais la joie qu'Antoine en conçut ne fut pas exempte de jalouſie. Impatient d'être à la tête de ſon armée, il partit d'Athènes, au commencement de l'année ſuivante. Il arriva trop tard à ſon gré. Ventidius, déjà deux fois vainqueur, eut le tems de livrer une troiſième bataille, d'où il ſortit vainqueur encore. Ses victoires avoient même répandu une ſi grande conſternation, qu'il eût mis en danger l'empire des Parthes,

s'il fût entré ſur le champ dans la Méſopotamie. Il ſe contenta de réduire les villes de Syrie, qui tenoient encore pour eux, n'oſant pourſuivre ſes avantages, dans la crainte d'irriter trop la jalouſie de ſon général. Il aſſiégeoit dans Samoſate Antiochus de Comagène, & il avoit réduit ce prince à capituler ; lorſqu'Antoine, qui approchoit, & qui vouloit au moins que cette place ne ſe rendît qu'à lui-même, lui envoya ordre de ne rien conclure avant ſon arrivé. Les offres des aſſiégés furent donc rejettées ; ils s'en défendirent avec plus de courage ; le ſiége traîna, & Antoine fut forcé de leur accorder la paix pour trois cens talents

au lieu de mille qu'ils avoient offerts à Ventidius.

Il n'avoit pas vaincu les Parthes. Le ſénat cependant lui décerna le triomphe, parce que c'étoit l'uſage d'accorder toujours cet honneur au général, ſous les auſpices duquel les lieutenans combattoient. Néanmoins il ne retourna pas à Rome. Il eut la généroſité de céder le triomphe à Ventidius, & il partit pour Athènes, où il avoit laiſſé Octavie, dont alors il étoit amoureux.

Ventidius avoit autrefois combattu contre la république. Il fut fait priſonnier dans la guerre ſociale, & il orna le triomphe de Pompéius Strabo. Après cette diſ-

grace, réduit à la misère, il ſervit dans les plus bas emplois. Mais ayant ſuivi Céſar dans les Gaules, il ſe fit connoître de ce général, qui ſavoit démêler le mérite. Céſar l'éleva aux grades militaires. Il le fit ſénateur, tribun du peuple, le déſigna préteur, & Antoine, dont il devint le lieutenant, lui donna le conſulat. Il eſt le premier qui ait triomphé des Parthes.

Sous le dictateur, on avoit vu des conſuls abdiquer avant le terme, & céder le conſulat à des créatures de Céſar. Sous les triumvirs, on ne créa les conſuls que pour quelques mois, & en nommant ceux qui commençoient l'année, on déſignoit les ſucceſſeurs

qui les devoient remplacer. Cet uſage, qui dégradoit le conſulat, fut ſuivi par les empereurs. L'objet des triumvirs étoit de multiplier les magiſtrats pour avoir plus de récompenſes à donner. Il y eut cette année ſoixante-ſept préteurs. On voyoit dans le ſénat de ſimples ſoldats, des affranchis & même des eſclaves. Le déſordre étoit au point que toutes les conditions ſe confondoient.

Quoique les loix fuſſent dans le mépris, Octavius feignoit quelquefois de les reſpecter. Amoureux de Livie, femme de Tibérius Néro, qui la lui cédoit, il répudia Scribonia le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille. Livie

cependant étoit groſſe de ſix mois, & dans les règles, elle ne pouvoit ſe marier avec lui qu'après avoir fait ſes couches. Octavius trop impatient pour attendre auroit pu ſe mettre au-deſſus de l'uſage; mais il voulut avoir l'aveu du collége des pontifes. Il leur demanda donc ſi une femme groſſe de ſix mois pouvoit légitimement épouſer un ſecond mari : il ne vouloit pas que cette queſtion ſouffrît des difficultés, & elle n'en ſouffrit point.

Tibérius Néro, attaché de tout tems à la république, avoit ſuivi le parti de Lucius Antonius. Après la priſe de Pérouſe, il s'enfuit avec ſa femme & ſon fils Tibère, qui étoit encore à la mamelle. Ils n'é-

chappèrent que difficilement au vainqueur, qui vraiſemblablement les eût alors immolés aux mânes de Céſar. Ils revinrent à Rome à la ſuite d'Antoine, qui les réconcilia avec Octavius. Livie, qui mit le ſceau à la réconciliation, accoucha, au bout de trois mois de ſon mariage, d'un fils qu'on nomma Druſus; & après la mort de ſon premier mari, ſes deux fils trouvèrent un ſecond père dans Octavius.

Nous avons vu qu'Octavius & Pompéius s'étoient prêtés à la paix malgré eux : auſſi n'attendoient-ils l'un & l'autre qu'un prétexte pour reprendre les armes. Pompéius eut lieu de ſe plaindre d'Antoine,

qui ne l'avoit pas mis en poſſeſſion de l'Achaïe, & d'Octavius qui ne rempliſſoit pas ſes engagemens envers les citoyens rétablis par le traité. En conſéquence de ces infractions, il fit ſes préparatifs pour une nouvelle guerre; & en attendant qu'il pût recommencer ſes hoſtilités, il protégea les corſaires qu'il s'étoit engagé de réprimer. La paix ne fut donc que momentanée, & la diſette ſe fit de nouveau ſentir à Rome & dans toute l'Italie.

Sur ces entrefaites, Ménas, qui commandoit pour Pompéius en Sardaigne & en Corſe, offrit à Octavius de lui remettre ces deux iſles, trois légions & ſoixante galères. Le triumvir accepta l'offre, & ac-

cueillit ce transfuge avec distinction.

Pompéius, qui dévoit son élévation aux circonstances plutôt qu'à ses talens, étoit livré à des affranchis qui le gouvernoient. Par politique, il aimoit mieux leur donner sa confiance, qu'aux citoyens qui s'étoient retirés auprès de lui. Plus fait pour commander à des esclaves que pour commander à des hommes libres, Ménas, le premier de ses affranchis, avoit sur lui un empire absolu. C'étoit un homme d'autant plus insolent, qu'il croyoit, par son arrogance, faire oublier la bassesse de son extraction. D'ailleurs il avoit du courage & de la capacité. Sa faveur auprès de son maître

maître excita la jalouſie des autres affranchis. Ils le rendirent ſuſpect, & ce fut pour n'avoir pas à ſe juſtifier, qu'il paſſa dans le parti d'Octavius.

Irrité de la trahiſon de Ménas, Pompéius prit ouvertement les armes, & ſon affranchi Ménécrate ravagea les côtes de la Campanie. Octavius demanda des ſecours aux deux autres triumvirs; mais Lépidus ne fit aucun mouvement, & Antoine étoit près de partir pour aller prendre le commandement de l'armée de Ventidius.

Octavius, quoiqu'abandonné de ſes collègues, crut pouvoir avec ſes ſeules forces faire la conquête de la Sicile, & ſes grands prépa-

ratifs paroiſſoient lui répondre du ſuccès. Mais ſes flottes furent battues, & la tempête acheva de les ruiner. Il mit alors toute ſa reſſource dans M. Agrippa, qui commandoit pour lui dans les Gaules. Il le rappella, il le nomma conſul; il lui fit décerner le triomphe, & le chargea d'équiper une nouvelle flotte.

Agrippa, homme ſans naiſſance, s'étoit élevé par la faveur d'Octavius, & juſtifioit par ſes talens le choix de ſon général. Il accepta le conſulat. Mais quoiqu'il eût vaincu les Gaulois, il refuſa de triompher, trop bon courtiſan pour ſe montrer en triomphe, quand Octavius étoit dans l'humiliation.

Pompéius, fier de ſes ſuccès, prit le nom de Neptune, & porta le dégât ſur les côtes de l'Italie. D'ailleurs il ne ſut pas profiter de ſes avantages. Il ne tenta point de s'emparer d'aucune ville en terre ferme; & il parut avoir armé moins pour attaquer que pour ſe défendre.

Les cinq années du triumvirat expiroient, lorſque M. Agrippa prenoit poſſeſſion du conſulat. Les triumvirs ſe continuèrent de leur ſeule autorité. On ne leur eut pas refuſé un ſénatus-conſulte ni un plébiſcite; ils dédaignèrent d'en faire la demande.

Quand Octavius eut achevé ſes préparatifs, il invita ſes collègues à venir à ſon ſecours. Antoine,

qui étoit encore à Athènes, partit avec trois cens vaiſſeaux, & vint aborder à Tarente. Mais il paroiſſoit avoir armé contre Octavius qu'on lui avoit rendu ſuſpect. Octavie, qui l'accompagnoit, prévint pourtant les hoſtilités. Médiatrice entre ſon mari & ſon frère, elle leur ménagea une entrevue à Tarente, & ils ſe réconcilièrent.

Leur intérêt préſent ne leur permettoit pas de rompre encore. Antoine, qui méditoit une expédition contre les Parthes, avoit beſoin d'un renfort de ſoldats, comme Octavius avoit beſoin d'augmenter ſes forces navales. Ils ſe donnèrent donc mutuellement des ſecours, & ils ſe ſéparèrent. Antoine,

qui partit pour l'Orient, laiſſa Octavie en Italie, diſant qu'il ne vouloit pas l'expoſer aux fatigues de la guerre. Dans le vrai, c'eſt qu'il ne vouloit pas l'emmener en Egypte, où le rappelloit ſon amour pour Cléopatre.

La guerre de Sicile recommença & finit la même année. Pompéius, entièrement défait par Agrippa, s'enfuit en Aſie, où il auroit trouvé un aſyle, ſi ſon ambition inquiète ne lui eut pas fait encore prendre les armes. Il fut obligé de ſe rendre aux lieutenans d'Antoine, qui le firent périr.

Lépidus avoit paſſé en Sicile avec des forces conſidérables. Mais il ne ſe propoſoit de ſeconder ſon

collègue, que pour lui enlever la dépouille de Pompéius. Ce projet ne lui réuſſit pas. Ayant été abandonné de ſes troupes, il fut relégué à Circéies, où il paſſa le reſte de ſes jours dans l'obſcurité. C'étoit un homme ſans talens & ſans conſidération. Octavius, qui s'empara de l'Afrique, lui laiſſa ſeulement le grand pontificat qui étoit inamovible.

Cette année fut l'époque de la grandeur d'Octavius. Maître de tout l'Occident, il ne parut occupé qu'à faire goûter les douceurs de la paix. Sans être moins cruel, il devint moins ſanguinaire. Il eſt vrai qu'il ſacrifia à ſa vengeance ou à ſa ſûreté les chevaliers & les ſénateurs qui

avoient ſuivi le parti de Pompéius; mais il ſe fit envers le peuple un plan de modération, qui commença à faire goûter ſon gouvernement. Cependant il n'eſt pas vraiſemblable qu'il eût jamais pu réduire ſous ſa domination toutes les provinces de l'empire, ſi Antoine n'avoit pas travaillé dès-lors à ſe rendre odieux & mépriſable.

Au milieu des préparatifs de la guerre contre les Parthes, Antoine, occupé de ſa paſſion pour Cléopatre, fit venir cette reine en Syrie. Il lui donna toute la Phénicie, excepté Tyr & Sidon, la Célé-Syrie, une partie de la Judée, & une partie des pays Arabes Nabathéens, dépouillant pluſieurs prin-

ces qui étoient ſous la protection de la république. Il ajouta encore à ces dons la ceſſion des droits du peuple romain ſur l'iſle de Chypre & ſur Cyrène, ancien démembrement de la monarchie d'Egypte. Ce ſont ces libéralités qui commencèrent à le rendre odieux : nous verrons bientôt comment il ſe rendit mépriſable.

Après s'être ſéparé de Cléopatre, il partit pour l'Arménie, où étoit le rendez-vous de ſes troupes, & où régnoit Artabaze, fils de Tigrane, alors allié des Romains. La grande Médie, qui avoit Ecbatane pour capitale, étoit ſous l'empire des Parthes. Le reſte de cette province avoit un roi particulier, au-

quel Artabaze faiſoit la guerre, & auquel les Parthes donnoient des ſecours. Antoine regarda cette guerre comme une occaſion favorable à ſes deſſeins. Il avoit une armée de cent mille hommes.

La ſaiſon étoit avancée. Ses troupes, fatiguées d'une marche de trois cens lieues, avoient beſoin de repos. On lui conſeilla de paſſer l'hiver dans l'Arménie, où il pouvoit tout préparer pour entrer dans la Médie dès les premiers jours du printems, & avant que les Parthes euſſent raſſemblé leurs forces. Son amour ne put ſouffrir ce délai. Impatient de retourner victorieux en Egypte, il marcha ſur le champ pour aſſiéger Praaſpa, capitale du

roi des Medes ; & afin d'arriver plutôt devant cette place, il laiſſa en chemin ſes machines de guerre ſous la garde de deux légions. Preſqu'auſſi-tôt ces légions furent taillées en pièces par le roi des Parthes, qui venoit au ſecours de Praaſpa, & cet échec fut ſuivi de la défection d'Artabaze, qui retourna dans ſon royaume avec toutes ſes troupes.

Sans machines de guerre, les Romains faiſoient de vains efforts contre une place forte & bien munie. Aſſiégés eux-mêmes dans leur camp, ils étoient expoſés aux attaques bruſques & fréquentes d'un ennemi qu'ils ne pouvoient vaincre ; car l'armée des Parthes ſe diſſipoit & reparoiſ-

ſoit avec la même facilité. Dans cette ſituation, Antoine eut à ſe reprocher ſon imprudence. Il lui étoit impoſſible de ſe rendre maître de Praaſpa, & il lui étoit preſqu'impoſſible de ſe retirer. Mais s'il tardoit, la retraite devenoit tous les jours plus difficile.

Il leva le ſiège & partit. Il traverſa cent lieues de pays. Toujours harcelé par les Parthes, il livra dix-huit combats d'où il ſortit vainqueur. Il ſouffrit beaucoup de la diſette. Souvent même il manqua d'eau. Il perdit ſes bagages & vingt-quatre mille hommes, dont la plus grande partie périt par maladies; & ayant ramené en Arménie ſon armée épuiſée de fatigues,

il fut forcé à uſer de diſſimulation avec Artabaze, pour obtenir de ce roi, qui l'avoit abandonné, l'argent & les vivres dont il avoit beſoin.

Antoine éprouva dans cette retraite combien les ſoldats lui étoient dévoués. Ils le conſoloient : ils ne paroiſſoient inquiets que pour lui ; & plus ils ſouffroient eux-mêmes, plus ils lui donnoient des marques de reſpect & d'attachement. Ces ſentimens étoient dûs à ſon courage, à ſes talens, à ſa franchiſe, & à ſon caractère ſenſible & compatiſſant. Mais la proſpérité étoit funeſte pour lui, parce qu'elle étouffoit ſes vertus, & qu'elle donnoit un libre cours à ſes vices.

Il lui falloit des ſuccès pour faire oublier

oublier les pertes qu'il avoit faites, & qu'il ne pouvoit attribuer qu'à ſon imprudence. Cependant au lieu de prendre ſes quartiers d'hiver en Arménie, ce qui l'auroit mis dans une poſition à recommencer la guerre avec avantage, il ſe hâta de ramener ſon armée en Syrie; & dans cette marche, à travers les neiges & les glaces, il perdit encore huit mille hommes. Voilà ce qu'il ſacrifioit à l'empreſſement de revoir Cléopatre, qui vint au-devant de lui juſqu'à Sidon. Il la ſuivit bientôt en Egypte, où il employa plus d'une année à de nouveaux préparatifs de guerre. Il avoit de la peine à s'arracher aux charmes de cette reine.

Lorſque tout fut prêt, il tourna ſes armes contre Artabaze, dont il feignoit d'être encore l'allié. Il lui envoya des députés, pour l'engager à le venir joindre ; & ce roi ayant été obligé, pour écarter tout ſoupçon, de ſe rendre dans le camp d'Antoine, fut arrêté. Alors la conquête de l'Arménie devint facile, & ce fut à quoi le triumvir borna ſes exploits pour cette campagne.

De retour en Egypte, il triompha dans la capitale de ce royaume, & devint par cette démarche un objet de ſcandale pour les Romains. C'étoit ſelon eux, proſtituer le triomphe, que de le tranſporter dans une ville étrangère, pour en donner le ſpectacle à une reine, &

pour mettre à ſes piés les dépouilles d'un roi, auparavant allié de la république.

Ce général devoit donner bientôt un plus grand ſcandale. Il étoit revenu en Syrie, dans le deſſein de marcher contre les Parthes. La circonſtance paroiſſoit pour lui d'autant plus favorable, qu'il venoit de s'aſſurer de l'alliance du roi des Mèdes, & que l'empire des Parthes étoit alors fort troublé. Tout à-coup, néanmoins, il abandonna ſon projet, & il revint en Egypte pour diſſiper les inquiétudes de Cléopatre, qui étoit jalouſe d'Octavie, ou qui feignoit de l'être.

Octavie ne cédoit point en beauté à la reine d'Egypte. Elle avoit

des graces, un caractère aimable. Elle jouiſſoit d'une conſidération méritée par ſes vertus, & ſon mari l'avoit aimée. Elle venoit pour ſe rendre auprès de lui, lorſqu'en arrivant à Athènes, elle reçut des lettres d'Antoine, qui lui défendoit d'aller plus avant. Elle obéit, & revint à Rome.

Antoine ne ſe borna pas à donner à Cléopatre cette preuve de ſon amour; il voulut encore la raſſurer à jamais par une démarche d'éclat. Jouet d'une femme artificieuſe, qui feignoit de l'aimer, il s'aveugla ſur ce qu'il devoit à la république, & ſur ce qu'il ſe devoit à lui-même; & ſacrifiant ſa réputation à ſon amour, il ſe

rendit mépriſable aux Romains.

Il fit élever dans le gymnaſe, deux trônes, l'un pour lui, l'autre pour Cléopatre. Là, en préſence du peuple d'Alexandrie, il jura qu'il tenoit Cléopatre pour ſon épouſe légitime. Il la déclara reine d'Egypte, de Libye, de Chypre, de Céle-Syrie, conjointement avec Céſarion, qu'il reconnut pour fils du dictateur. A deux fils qu'il avoit eus d'elle, Alexandre & Ptolémée, il diſtribua des royaumes : au premier, l'Arménie & la monarchie des Parthes, dont il ſe propoſoit la conquête; au ſecond, la Syrie, la Phénicie & la Cilicie. Enfin, il donna à l'un & à l'autre le titre de roi des rois. Après avoir fait

de pareilles dispositions, il s'inquiéta si peu de ce qu'on en penseroit à Rome, qu'il en écrivit lui-même des détails aux deux consuls Domitius Ahénobarbus & C. Sosius.

Les consuls, qui s'intéressoient à lui, supprimèrent ces lettres. Mais une reine épousée par un général romain, ses fils reconnus pour rois, & des provinces démembrées de l'empire, étoient des choses qui ne pouvoient pas être long-tems ignorées, & qui devoient exciter l'indignation publique. Octavius, aussitôt qu'il en eut été informé, eut soin d'en instruire le peuple, & il représenta son collègue comme un homme capable, s'il en avoit le pouvoir, d'assujettir Rome à Cléo-

patre, & de tranſporter le ſiége de l'empire dans la capitale d'Egypte. La conduite d'Antoine ne donnoit que trop de fondement à ces ſoupçons. Les déſerteurs de ſon parti les confirmoient; & ceux mêmes qu'on croyoit lui être encore attachés, & ne l'avoir abandonné que pour ſe dérober à la haine de Cléopatre, contribuoient à le rendre odieux & mépriſable, par cela même qu'ils l'avoient abandonné. Dans cette diſpoſition des eſprits, il fut facile à Octavius d'obtenir un décret qui privoit Antoine de la puiſſance triumvirale, & la guerre fut réſolue. Il eſt vrai qu'il ne la fit déclarer qu'à Cléopatre; mais Antoine la lui déclara à lui-même.

Octavius, qui n'avoit pas fait ſes préparatifs, avoit beſoin de toute l'année pour les achever. Il manquoit d'argent, & les impoſitions auxquelles il étoit forcé d'avoir recours, ſoulevoient contre lui tous les peuples. Dans une telle conjoncture, il ne craignoit rien tant que d'être attaqué.

Antoine, maître des richeſſes de l'Orient, pouvoit ſe hâter. Mais pendant que ſes troupes ſe raſſembloient lentement aux environs d'Ephèſe, il étoit lui-même à Samos, où il donnoit des fêtes à Cléopatre. Il vint enſuite avec elle à Athènes, où parmi des jeux de toute eſpèce, il lui fit rendre les plus grands honneurs. C'eſt ainſi qu'il

conſumoit le tems. Il ſe conduiſit avec tant de lenteur & de négligence, que le printems ſuivant, lorſque toutes ſes légions n'étoient pas encore arrivées, & que la plupart de ſes vaiſſeaux manquoient de matelots & de rameurs, il fut au moment d'être ſurpris par Octavius, qui partit de Brindes avec toutes ſes forces.

La journée d'Actium termina cette querelle par une bataille navale, engagée à la vue des deux armées de terre, vis-à-vis de l'embouchure du golfe d'Ambracie. On combattoit de part & d'autre avec un égal courage, & il n'y avoit encore rien de décidé, lorſque tout-à-coup Cléopatre s'enfuit avec ſes

vaiſſeaux, & ce qui n'eſt pas concevable, c'eſt qu'Antoine courut après elle, abandonnant ceux qui mouroient pour lui. Ses troupes ſe défendirent encore pendant quelques heures, & ne ſe rendirent que lorſque la mer, devenue groſſe, ne permettoit plus de combattre. L'armée de terre, compoſée de dix-neuf légions, ſe refuſoit à toutes les propoſitions de l'ennemi. Elle ne pouvoit ſe perſuader que ſon général l'eût abandonnée, & elle s'attendoit à le voir reparoître d'un moment à l'autre. Mais enfin forcée de céder à la néceſſité, elle prêta ſerment au vainqueur, le ſeptième jour après la bataille.

C'eſt ainſi qu'Antoine s'oublia. A

la tête de ſon armée de terre, dont il avoit éprouvé le zèle & le courage, il auroit pu ſe regarder comme aſſuré de la victoire. Par complaiſance pour Cléopatre, avec des vaiſſeaux mal équipés & peu exercés, il attaqua une flotte, qui avoit appris à manœuvrer & à combattre dans la guerre contre Pompéius; & au milieu de l'action, il abandonne toutes ſes troupes, pour courir après cette reine.

Il ne lui manquoit plus que d'en être trahi. Il le fut. Octavius qui avoit paſſé en Aſie, s'avançoit vers l'Egypte. Cléopatre lui fit livrer Péluſe. Elle entretenoit avec lui une négociation ſecrète, & elle oſoit eſpérer de s'en faire aimer. Elle

plongea en quelque ſorte dans le ſein d'Antoine le poignard dont il ſe tua ; & après avoir fait ſur Octavius l'eſſai de ſes charmes, elle ſe tua elle même, pour ne pas orner un char de triomphe.

Octavius revint à Rome, où le ſénat lui prodigua tous les honneurs. Il ſe conduiſit avec la modération qu'il affectoit depuis la défaite de Pompéius. Il uſa de clémence, parce qu'il lui importoit de gagner les partiſans d'Antoine, & qu'il ne reſtoit plus dans le parti républicain de têtes qui fuſſent à redouter. Il fit des largeſſes au peuple ; il donna des ſpectacles ; il remit ce qui étoit dû au fiſc ; il récompenſa ſes troupes avec de l'argent & avec des terres

qu'il acheta. Les richeſſes immenſes qu'il rapportoit d'Egypte fournirent à toutes ces libéralités. Cette année commença la monarchie, qui ne finit qu'avec l'empire.

Céſar ne dut ſon élévation qu'à lui-même. Octavius dut la ſienne aux circonſtances, & il les trouva ſi favorables, qu'il ſe fût épargné bien des cruautés, s'il eût eu plus de courage ou plus de talens. Il dut ſes ſoldats à l'adoption du dictateur; le beſoin que la république eut de lui, à la conduite inconſidérée d'Antoine; à Cléopatre, le bonheur de n'avoir plus de concurrent; à la flatterie, la réputation de grand homme.

LIVRE XI.

Conſidérations ſur les Romains.

CHAPITRE PREMIER.

De la paſſion des Romains pour les ſpectacles.

LES jeux qu'inſtitua Romulus, en l'honneur de Conſus, dieu des conſeils, ont été nommés jeux du Cirque, d'après la forme de l'hippodrome que Tarquin l'ancien fit conſtruire pour en donner le ſpectacle.

Il paroît que dans les commencemens ces jeux ſe bornoient à des courſes de chars & de chevaux.

Nous avons vu que l'an de Rome 490, M. & D. Brutus donnèrent pour la première fois des combats de gladiateurs. Les combats d'athlètes ne furent introduits dans ces jeux que long-tems après, en 568 ; & vers le même tems, on fit combattre des hommes contre des ours, contre des lions, &c. Nous ne conſidérerons ces choſes que par l'influence qu'elles ont ſur les mœurs. C'eſt pourquoi nous n'entrerons pas dans de grands détails.

Vers le milieu du ſixième ſiècle, on faiſoit combattre trente couples de gladiateurs, ou même davantage. Dans les commencemens, le nombre en avoit été beaucoup moins grand ; mais il s'étoit tou-

jours accru, & il s'accrut encore. Céſar en donna trois cens vingt couples pendant ſon édilité. Ce ſpectacle duroit quelquefois pluſieurs jours.

On ne ſe borna pas non plus à faire combattre deux ou trois hommes contre deux ou trois bêtes féroces. Sylla donna, pendant ſa préture, un combat de cent lions contre cent hommes. Avant lui on laiſſoit les chaînes à ces animaux, lorſqu'ils alloient combattre : aux jeux de Sylla, on les leur ôta pour la première fois. On augmentoit le danger, afin d'augmenter le plaiſir des ſpectateurs.

Féroces ſous Romulus, les Romains n'ont jamais ceſſé de l'être.

Plusieurs causes entretenoient leur férocité : les guerres qui se succédoient sans interruption, la pratique d'exterminer les peuples qui avoient le courage de leur résister, & les triomphes dont les principaux ornemens étoient les dépouilles des nations vaincues, les captifs qui avoient échappé au fer des soldats, & les simulacres des villes qu'on avoit pris, saccagées & ruinées.

La férocité des Romains croissoit encore avec les progrès de la république ; car un peuple conquérant ne peut être qu'un despote inhumain. Si le luxe adoucit ses mœurs à quelques égards, il achève d'étouffer en lui tout sentiment d'humanité.

Avec ce caractère, les Romains devoient s'abreuver du ſang qui couloit ſur l'arène. Il n'y avoit point de ſpectacle qui leur fût plus agréable, & où il y eût un plus grand concours de citoyens de toute condition. Cette fureur alloit au point qu'au milieu des repas, on ſe donnoit ſouvent le plaiſir barbare de faire combattre des gladiateurs. Dès que c'étoient-là les jeux des Romains, il ne faut plus s'étonner des horreurs qu'ils commettoient pendant les guerres civiles.

Les Romains ont eu de bonne heure une ſorte de poéſie, c'étoit une proſe cadencée qu'ils chantoient en danſant, lorſqu'ils of-

froient des ſacrifices. Il paroît qu'ils durent aux Etruſques tout ce que l'art put ajouter à cette poéſie ; car leurs vers ſe nommoient *feſcennins* de Feſcennia, ville d'Etrurie.

Comme ces danſes & ces chants devinrent un objet d'émulation, ceux qui n'y réuſſiſſoient pas furent expoſés aux railleries de ceux qui s'y diſtinguoient ; & les Romains employèrent à ſe donner mutuellement des ridicules, le même langage qu'ils avoient d'abord conſacré à chanter les dieux. Inſenſiblement ils parlèrent de tout en poéſie, & avec d'autant plus de facilité, qu'il falloit peu de talent pour faire des vers feſcennins.

Ils étoient dans l'uſage d'offrir

tous les ans à Cérès & à Bacchus les prémices de leur récolte ; & ils les préſentoient dans un baſſin qu'ils nommoient *ſatur* ou *ſatyra*, c'eſt-à-dire, plein, parce qu'ils y accumuloient des fruits de toute eſpèce. Ce mot fut enſuite employé pour exprimer toute ſorte de mêlanges. On le donna non-ſeulement aux mets compoſés de pluſieurs choſes, mais encore aux loix qui renfermoient des réglemens ſur pluſieurs chefs ; & par une ſemblable analogie, on le tranſporta aux pièces de vers, où l'on ramaſſoit tout ce qu'une imagination groſſière pouvoit produire. Telle a été la ſatyre dans ſon origine.

La raillerie avoit été l'acceſſoire

de ce poëme ; elle en devint le principal, & elle dégénéra en invectives & en calomnies. Une loi des douze tables, qui condamnoit à mort ceux qui auroient composé des vers contre la réputation d'un citoyen, fait voir jusqu'où cet abus avoit été porté vers la fin du troisième siècle.

Nous avons vu que l'an de Rome 391, les Romains, dans l'espérance d'appaiser la colère des dieux, & de faire cesser la peste, firent venir d'Etrurie des histrions, dont tout le talent étoit de danser au son de la flûte. C'est à cette époque qu'on a fait commencer parmi eux les jeux scéniques. Du mêlange de la poésie des Romains avec les dan-

ſes des Etruſques, naquirent des pièces de théâtre, auxquelles on conſerva le nom de ſatyres. C'étoient des farces informes & groſſières où les acteurs agiſſoient & parloient ſans avoir de plan arrêté.

Tels furent à Rome les jeux ſcéniques, juſqu'en 524, que Livius Andronicus, affranchi de M. Livius Salinator, leur fit prendre une forme toute nouvelle. Cependant il n'inventa rien. Grec de naiſſance, il ne fit que tranſporter à Rome un genre de drame que la Grèce avoit créé & perfectionné. Il fut ſans doute fort au-deſſous de ſes modèles; il eſt même vraiſemblable qu'une imitation plus parfaite auroit eu peu de ſuccès chez un

peuple encore groſſier. Quoi qu'il en ſoit, ce fut alors que le théâtre donna pour la première fois aux Romains l'idée d'une action ſuivie & ſoutenue, ce qui leur fit abandonner leurs ſatyres pour un tems.

C'eſt ſur-tout dans le cours de deux guerres, celle contre les Perſes & celle du Péloponèſe, que la Grèce a produit de grands écrivains & de grands artiſtes en tout genre; & dans le ſiècle ſuivant, le goût des arts & des ſciences ſembla croître avec les troubles.

Il en a été de même à Rome. La première guerre punique venoit d'être terminée, lorſqu'Andronicus parut, & la poéſie continua de faire des progrès juſqu'à Jules-Céſar;

époque où tous les arts concouroient à l'embelliſſement de la capitale, où floriſſoit le plus grand des orateurs, où la philoſophie ſe répandoit, & où tous les genres de littérature étoient cultivés. Auſſi la poéſie fit rapidement de nouveaux progrès. Les deux plus grands poëtes, Horace & Virgile, ſe formoient ſur la fin des dernières guerres civiles.

Térence, qui vivoit du tems du ſecond Africain & de Lélius, a été l'époque du goût parmi les Romains. Il donna le modèle, d'après lequel le goût ſe perfectionna dans tous les genres, & il ne reſtoit plus de progrès à faire à cet égard, lorſqu'après la bataille d'Actium, Octavius

ravius devint le maître de l'empire. C'eſt la flatterie qui a attribué à ce monarque les progrès de tout ce qui ſe perfectionnoit ſans lui. La protection des princes peut multiplier les écrivains ; mais l'eſtime publique fait ſeule les bons.

Depuis Térence, la comédie ne fit plus de progrès. Il ne paroît pas que la tragédie ſe ſoit jamais élevée au-deſſus du médiocre ; mais tous les autres genres de poéſie atteignirent à la perfection.

Lorſque Theſpis, Eſchile, Sophocle & Euripide créèrent la tragédie, il y avoit plus de quatre cens ans qu'Homère avoit perfectionné la poéſie épique. Dans cet intervalle, on écrivit en vers ſur

toute ſorte de matières, & il ſe forma d'excellens poëtes, ſur-tout, dans le genre lyrique.

Les poëmes étoient récités dans les places & dans les jeux publics par les poëtes ou par les rapſodes. Le peuple, qui accouroit à ces lectures, approuvoit ou blâmoit ſuivant qu'il étoit affecté. Il comparoit les ouvrages qu'il avoit entendus avec ceux qu'il entendoit; & en rapprochant les uns des autres, il apprenoit à juger du beau & à l'apprécier.

Voilà les ſpectateurs que les poëtes tragiques de la Grèce avoient pour juges. C'étoient des hommes dont le goût exercé recherchoit dans les tragédies la netteté, la pré-

ciſion, l'élégance & la régularité, qu'il s'étoit fait une habitude de ſentir dans les autres genres de poéſie.

Les poëtes, qui ont donné les premières comédies, ſont poſtérieurs à Theſpis, d'environ cent ans. Ils vivoient dans le ſiècle de Périclès, c'eſt-à-dire, dans le ſiècle des grands architectes, des grands ſculpteurs & des grands peintres, comme des grands poëtes. C'étoit le tems où le goût, qui s'exerçoit à la fois dans tous les genres, achevoit de ſe perfectionner. On conçoit donc que la comédie devoit ſe perfectionner elle-même.

Autant les circonſtances étoient favorables aux progrès de la poéſie

dramatique chez les Grecs, autant elles leur étoient contraires chez les Romains. Lorſque les jeux ſcéniques commencèrent à Rome, le peuple n'avoit encore rien vu qui pût lui donner l'idée d'un poëme régulier & bien écrit. Auſſi goûta-t-il peu les comédies de Térence. Son inſenſibilité alloit au point, qu'au milieu des plus belles ſcènes, il demandoit un ours, des athlètes ou des gladiateurs. Il falloit à ce peuple des ſpectacles de ſang.

Les Romains étoient donc dépourvus de goût, & leur paſſion pour les jeux du cirque ſembloit leur ôter juſqu'au pouvoir d'en acquérir. Voilà pourquoi la poéſie dramatique a fait peu de progrès

parmi eux. Dans ce genre, leurs ſuffrages pouvoient plutôt égarer les poëtes que les conduire à la perfection. Les poëtes ſupérieurs, tels qu'Horace & Virgile, ſe ſont bornés à écrire pour des lecteurs dont le goût s'étoit formé par l'étude des poëtes grecs; & c'eſt en quelque ſorte en Grèce, plutôt qu'à Rome, que la poéſie latine devoit ſe perfectionner.

Ce qui attiroit les Romains au théâtre, c'étoit moins l'excellence des drames que la manière dont on les déclamoit. Comme la déclamation étoit la première & la principale partie de l'art oratoire, elle étoit auſſi la première & la principale partie de l'art dramati-

que. Auſſi les jeux ſcéniques ont-ils fait à cet égard des progrès que nous avons de la peine à comprendre.

Tout étoit noté dans la déclamation des anciens, & les ſyllabes & les geſtes; de ſorte que l'acteur étoit aſſujetti à une meſure, comme aujourd'hui le muſicien & le danſeur.

Ce mouvement meſuré donna lieu de partager la déclamation entre deux acteurs, dont l'un récitoit, & l'autre faiſoit les geſtes. Livius Andronicus, qui jouoit dans une de ſes tragédies, s'étant enroué à répéter pluſieurs fois des morceaux que le peuple avoit goûtés, fit trouver bon qu'un eſclave ré-

citât les vers, tandis qu'il faiſoit lui-même les geſtes. Il mit d'autant plus de vivacité dans ſon action, que ſes forces n'étoient point partagées, & ſon jeu ayant été applaudi, cet uſage prévalut dans les monologues.

Depuis ce partage, l'art des geſtes faiſant tous les jours de nouveaux progrès, devint ſous Auguſte un langage qui n'eut plus beſoin de celui des ſons articulés. Les Pantomimes jouoient des pièces entières, ſans prononcer un ſeul mot.

L'art des pantomimes charma les Romains dès ſa naiſſance, & la paſſion du peuple fut extrême pour ces comédiens, qu'il préféroit à tous les autres. Cette paſſion de-

voit nuire aux progrès de la poéſie dramatique.

On a remarqué que la repréſentation de trois pièces de Sophocle a plus coûté aux Athéniens que la guerre du Péloponèſe. Rome plus riche, faiſoit encore de plus grandes dépenſes en ſpectacles, & le peuple ſe paſſionnoit pour les jeux, parce qu'il en admiroit la magnificence. Des ſpectacles qui auroient moins coûté, lui auroient moins plu.

Il y avoit des jeux qui ſe donnoient régulièrement toutes les années, & dont les édiles faiſoient les frais. Il y en avoit d'autres qui ſe donnoient extraordinairement. On les nommoit votifs, parce qu'on

les célébroit en conſéquence des vœux qui avoient été faits pour aſſurer le ſuccès d'une entrepriſe, ou pour appaiſer les dieux dans des tems de calamité. La république faiſoit les frais de ceux-ci, parce que c'étoient en ſon nom, qu'on les avoit voués; & comme le ſénat en régloit la dépenſe, elle étoit modérée.

Dans les jeux au contraire, que donnoient les édiles, la dépenſe n'avoit point de bornes; & il ſeroit difficile de ſe faire une idée des ſommes que pluſieurs prodiguoient à cette occaſion dans le dernier ſiècle de la république.

Les édiles ornoient d'étoffes précieuſes, de ſtatues, de tableaux,

toutes les rues & toutes les places par où devoit paſſer une proceſſion ſolemnelle, qui précédoit toujours la célébration des jeux; proceſſion où les pontifes, les prêtres, les augures, & tous ceux qui avoient quelqu'emploi dans les temples, marchoient en habit de cérémonie, où l'on portoit en pompe les images & les ſtatues des dieux.

Les édiles donnoient enſuite les jeux, c'eſt-à-dire, des courſes, des combats & des repréſentations dramatiques. C'eſt alors qu'ils étaloient à l'envi la plus grande magnificence dans les chars, dans les chevaux, dans les prix deſtinés aux vainqueurs, dans le nombre des athlè-

tes, des gladiateurs, des lions, des ours, des tigres, des panthères, des éléphans & de toutes ſortes d'animaux rares ; dans les récompenſes qu'ils donnoient aux acteurs, aux poëtes, aux muſiciens ; enfin dans la conſtruction des théâtres.

Ils bâtiſſoient quelquefois des théâtres qui contenoient juſqu'à quatre-vingt mille ſpectateurs ; ils les bâtiſſoient pour quelques jours avec la même ſolidité, que s'ils avoient dû ſubſiſter, & ils les décoroient de tout ce que l'architecture, la ſculpture & la peinture pouvoient fournir de plus rare & de plus riche.

Ce n'étoient pas ſeulement les

édiles qui donnoient de pareils jeux, il étoit libre aux préteurs & aux conſuls d'en donner, & ſouvent de ſimples particuliers recherchoient par cette voie la faveur du peuple. Il n'y avoit pas de plus ſûr moyen de parvenir aux magiſtatures. Un homme riche, qui, pour éviter les dépenſes des jeux, auroit voulu ſe diſpenſer de paſſer par l'édilité, ſe ſeroit expoſé à un refus, lorſqu'il auroit brigué la préture ou le conſulat.

La paſſion des Romains pour les jeux a été ſur la fin de la république, une des principales cauſes des déſordres; pour amuſer un peuple ſtupide & déſœuvré, les citoyens les plus riches ſe ruinoient

&

& ils ruinoient encore les provinces, qu'ils mettoient à contribution.

Les richeſſes ont néceſſairement des bornes, cette paſſion des Romains n'en avoit pas. Les empereurs ne furent donc pas aſſez riches pour la ſatisfaire, & on pouvoit prévoir qu'ils ruineroient l'empire. Bien d'autres cauſes contribuèrent encore à le ruiner.

CHAPITRE II.

Du goût des Romains pour les arts & pour les sciences.

EN Sicile, pendant la première guerre punique, les Romains commencèrent à prendre quelque connoissance des beaux arts. Voilà vraisemblablement pourquoi Livius Andronicus hasarda sur le théâtre, des poëmes plus réguliers que ceux qu'on avoit joués avant lui.

Mais ce fut proprement après la prise de Syracuse que les beaux arts se montrèrent à Rome pour la première fois. Marcellus orna de vases, de statues, de tableaux, les temples de l'Honneur & de la

Vertu, & plusieurs autres lieux publics.

Trois ans après, l'an de Rome 545, Fabius Maximus, qui se rendit maître de Tarente, n'emporta qu'une statue colossale d'Hercule qu'il fit placer dans le capitole. A celà près il laissa aux Tarentins tous les ouvrages de sculpture & de peinture, dont leur ville étoit décorée. Il crut dangereux de montrer aux Romains les arts qui avoient amolli les Grecs. Autant les historiens ont applaudi à sa conduite, autant ils ont blâmé Marcellus.

Polybe, Tite-Live, Plutarque & Caton le censeur auroient voulu qu'on n'eût offert que des trophées d'armes aux yeux d'un peu-

ple guerrier & conquérant. Il auroit donc fallu que les Romains n'euſſent jamais vaincu que des peuples pauvres comme eux. Ceux qui blâmoient Marcellus, auroient dû s'appercevoir que la précaution de Fabius étoit tout-à-fait inutile. Ce ſont les Romains qui avoient tort d'être conquérans. S'ils vouloient conſerver leurs anciennes mœurs, ils devoient ceſſer de l'être, depuis qu'ils ne pouvoient plus conquérir que des nations opulentes.

En effet, les conquêtes devoient amener les richeſſes; & par une ſuite néceſſaire, les richeſſes devoient amener les arts; auſſi à peine les Grecs furent ſubjugués, que Rome s'embellit de ſtatues, de tableaux, &

devint le rendez-vous des plus fameux artiſtes de la Grèce & de l'Aſie.

De tout ce que Marcellus tranſporta de Syracuſe, il ne réſerva rien pour lui. Mais dans la ſuite, on ceſſa de conſacrer à l'ornement des temples les ouvrages de ſculpture & de peinture, qui avoient décoré les villes grecques; comme on ceſſa de porter au tréſor public l'or & l'argent des peuples vaincus. Ces choſes avoient une valeur quelconque; c'en étoit aſſez. Elles excitèrent l'avidité avant de former le goût, & les maiſons des citoyens puiſſans en furent ornées avec profuſion.

Les généraux employoient toutes ſortes de moyens pour enlever

ce qu'il y avoit de rare dans leurs provinces. Quelques-uns achetoient à vil prix ; d'autres raviſſoient. Les plus modérés en apparence emprunтoient pour ne pas rendre. Ils pilloient les maiſons des particuliers, ils pilloient les temples mêmes, & après avoir exercé ce brigandage dans leurs gouvernemens, ils l'exercèrent encore dans Rome. Sur la fin de la république, on ne voyoit plus dans les temples de l'Honneur & de la Vertu, les ſtatues & les tableaux que Marcellus y avoit dépoſés.

Lorſque Mummius après s'être rendu maître de Corinthe, chargea des entrepreneurs de tranſporter à Rome pluſieurs ſtatues & plu-

ſieurs tableaux des meilleurs artiſtes, il les menaça, s'il arrivoit quelque dommage à ces chef-d'œuvres, de les obliger d'en fournir d'autres à leurs frais & dépens. Telle étoit l'ignorance groſſière de ce conſul. Alors cependant il y avoit plus de ſoixante ans que Syracuſe avoit été priſe, & la paſſion avec laquelle on recherchoit les ouvrages des grands peintres & des grands ſculpteurs, paroîtroit prouver que le goût des arts s'étoit déjà répandu. Comment donc un conſul pouvoit-il être ignorant au point de ne pas ſavoir, au moins par ouï dire, qu'il y a de la différence entre un tableau & un tableau ?

Nous conjecturons que les Romains avoient d'autant plus de peine à se former le goût, qu'il leur étoit plus facile de ramasser tout ce que les arts avoient produit de plus précieux. En général, les gens riches faisoient des collections parce qu'ils étoient riches. Incapables de juger du prix des choses rares qu'ils possédoient, souvent ils ne savoient pas les avoir. Une preuve qu'ils avoient plus d'avidité que de goût, c'est que Rome où le luxe attiroit les plus grands artistes, n'en a pas produit un seul qui ait eu quelque célébrité.

Le goût est un jugement rapide auquel toutes les facultés de l'esprit conspirent, & qui embrassant

dans ſes comparaiſons une multitude d'idées, demande une ame exercée ſur chacune, & accoutumée à les ſaiſir toutes enſemble. Pour acquérir du goût, il faut donc beaucoup voir, beaucoup comparer; il faut que tous les arts & toutes les ſciences ſe prêtent mutuellement des ſecours. C'eſt un avantage qu'ont eu les Grecs. Leurs premiers écrivains ont été tout à la fois, poëtes, hiſtoriens, philoſophes & orateurs. Sans doute ils ont d'abord été bien médiocres; mais ils réuniſſoient tous les genres, ils les cultivoient tous à la fois; & par cette raiſon ils devoient les perfectionner tous également. En effet ils les ont perfectionnés.

Lorſque les arts ont commencé à ſe montrer aux Romains, il n'y avoit proprement parmi eux ni poëtes, ni hiſtoriens, ni philoſophes, j'ajouterois même ni orateurs; car l'éloquence étoit encore bien groſſière. A leurs yeux qui n'avoient pas appris à voir, on montroit tout-à-coup une multitude de chef-d'œuvres; étoient-ils capables d'en juger?

C'eſt par degrés que les arts ſe perfectionnent; le goût ſe forme également par degrés. Or, les Romains n'ont eu les arts que parce qu'ils les avoient conquis, & lorſqu'ils les avoient conquis, on les avoit portés à la dernière perfection. Les Grecs avoient em-

ployé pluſieurs ſiècles à les créer.

Ce n'eſt pas pour un peuple le ſiècle du goût, que celui où encore groſſier, il emprunte tout-à-coup d'une nation éclairée les arts & les ſciences. Alors il apprend moins les choſes, que les jugemens que les autres en ont portés.

Il étudie ſans méthode, il accumule ſans choix, & il lui eſt tous les jours plus difficile de s'inſtruire. Un peuple ne commence donc à penſer que lorſqu'il tente de faire des découvertes par lui-même, & le beſoin d'inventer peut ſeul lui donner des talens. Voilà le cas où ont été les Grecs. Comme ils ne pouvoient preſque rien apprendre des étrangers, ils ont été en quel-

que ſorte forcés d'avoir du génie, & ils ont inventé.

Il n'a pas été poſſible aux Romains de prendre le même eſſor. Puiſque les arts étoient créés, ils ne pouvoient que les recueillir ; & ils les enlevèrent comme autrefois ils avoient enlevé des gerbes. N'ayant donc rien inventé, ils ne perfectionnèrent rien, parce que l'eſprit qui perfectionne dans un tems, eſt le même qui eût inventé dans un autre. Ils ont eu plus de magnificence que de goût, plus de recherche que de diſcernement ; juges médiocres des arts, ils ne les ont eſtimés que comme des choſes de luxe.

En effet, ils regardoient au-deſ-

ſous d'eux de s'en occuper eux-mêmes, & ils bornoient toute leur gloire à commander à ceux qui les cultivoient. Certainement ce préjugé n'étoit pas favorable au goût; mais il leur étoit cher, & c'eſt d'après ce préjugé même que Virgile loue les Romains.

Quoique le gouvernement de la république Romaine fût propre à former des orateurs, ce fut par les leçons des Grecs que Cicéron ſe forma lui-même; & il ſurpaſſa bientôt Hortenſius, qui étoit alors le plus éloquent des Romains. Il étudia la langue des Grecs, leurs poëtes, leur hiſtoire, leurs philoſophes, leurs arts, leurs ſciences. Il eſſaya même de faire des vers. S'il n'eut

étudié que l'éloquence, il eût été moins éloquent; car il faut connoître bien des genres pour réuſſir dans un ſeul. C'eſt ainſi que tous les hommes de goût & de talent que Rome a produits ſe ſont formés d'après les Grecs.

Dès que les Romains s'occupoient des arts par luxe plutôt que par goût, on conçoit que les ſciences devoient avoir peu d'attraits pour eux. Auſſi n'ont-ils eu ni géomètres, ni aſtronomes, ni phyſiciens. Varron, le ſeul ſavant que la république ait produit, s'eſt borné à des recherches d'érudition. Cicéron, qui étoit ſon contemporain, en fait grand cas. En effet, Varron étoit un phénomène pour ſon ſiècle.

Quoique les Grecs aient mépriſé toutes les nations, ils ne les ont jamais regardées avec indifférence. Comme ils ſe ſouvenoient des ſecours qu'ils avoient tirés de quelques-unes, ils ont toujours paru curieux de les connoître. Mais parce qu'ils aimoient le merveilleux, & qu'ils étoient d'une grande crédulité, ils ramaſſoient les traditions avec peu de diſcernement. Ils ſembloient n'interroger les peuples que pour apprendre des opinions : ils cherchoient dans la lecture des hiſtoriens, le ſtyle plutôt que la vérité, & c'étoit aſſez pour eux que l'hiſtoire fût bien écrite. Voilà pourquoi ils ne nous donnent que des connoiſſances très-imparfaites &

très-confuſes des révolutions arrivées en Aſie avant les conquêtes de Cyrus.

Ce n'eſt que ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre que les Grecs ont paru s'appliquer ſérieuſement à l'étude de l'antiquité ; & ils ſe hâtèrent de penſer qu'il leur étoit poſſible de débrouiller l'hiſtoire des ſiècles les plus reculés. Nous ne nous flattons jamais plus de réuſſir dans une ſcience, que lorſque nous commençons à nous en occuper ; & pour nous convaincre de notre impuiſſance, il faut que des tentatives inutiles ſe répètent pendant des ſiècles. Nous avons vu avec quelle obſtination les anciens philoſophes ont entrepris les uns après les autres d'ex-

pliquer la formation de l'univers: haſarderons-nous beaucoup, ſi nous jugeons que les hiſtoriens qui vivoient dans les mêmes tems, ſe ſont conduits avec le même eſprit, & qu'ils ont eu la même confiance avec auſſi peu de fondement ? Il n'y a pas long-tems que les hypothèſes régnoient dans l'hiſtoire ; parce qu'elles régnoient encore dans la philoſophie. On vouloit tout deviner, les événemens & la nature. Cela prouve que lorſque les philoſophes ſont mauvais, les critiques le ſont également. J'ajouterai même, & notre expérience le prouve, que les bons critiques ne viennent que long-tems après les bons philoſophes : les érudits ſont les derniers à ſavoir douter.

Les Romains, auſſi mauvais critiques, & beaucoup moins curieux, étoient peu propres à faire des recherches, & ils ne s'y portoient pas. Ils nous parlent de leurs guerres, de leurs victoires, de leurs triomphes. On diroit qu'ils n'ont connu les peuples que pour les ſubjuguer ou pour les exterminer; & ils ſemblent avoir voulu effacer tous les monumens qui en pouvoient tranſmettre l'hiſtoire. En un mot, avec auſſi peu de diſpoſitions pour les ſciences que pour les arts, ils ne les ont connus, que parce qu'ils ont conquis la Grèce, & ils n'ont guère ſu que ce qu'ils ont appris des Grecs, qui ont été leurs maîtres, & qui devoient être les nôtres.

CHAPITRE III.

De quelques uſages des Romains.

LES relations ſont peu propres à faire connoître les uſages ; les plus détaillées n'en donnent que des notions imparfaites. Si elles montrent le fond des choſes, elles ne repréſentent que confuſément la manière dont elles ſe font. C'eſt néanmoins dans la manière que conſiſte le prix réel ou imaginaire que chaque peuple attache à ſes uſages.

Preſque tout eſt arbitraire en ce genre, & cependant chaque peuple croit ſes uſages fondés en raiſon. Ce préjugé eſt cauſe que les na-

tions ont à cet égard bien de la peine à ſe juger. Soit qu'elles s'approuvent, ſoit qu'elles ſe condamnent, elles font les unes des autres des tableaux peu reſſemblans.

D'ailleurs les uſages ne ſont pas conſtans. Ils ſe conſervent à-peu-près les mêmes, tant qu'un peuple a peu de beſoins. Mais auſſitôt que le luxe commence, il amène des changemens dans les uſages; & les révolutions qu'il produit, ſont d'autant plus grandes, qu'il fait lui-même de plus grands progrès. Les uſages qui méritent plus particulièrement d'être obſervés, ſont ceux qui ſe ſont introduits dans le dernier ſiècle de la république (1).

(1) Nous tirons des mémoires de l'acadé-

De l'Habillement.

La tunique étoit le vêtement que les Romains portoient immédiatement ſur la peau; elle étoit dans l'origine fort groſſièrement faite, & on peut ſe la repréſenter comme un ſac, ouvert pour laiſſer paſſer a tête & les bras. Celles des femmes avoient ſeules des manches, & c'eut été une marque de molleſſe dans les hommes d'avoir les bras couverts.

Une ceinture aſſujettiſſoit la tunique, & ſervoit à la relever lorſqu'on avoit quelque choſe à faire.

---

mie des inſcriptions & belles-lettres le peu que nous en diſons à ce ſujet.

C'eſt pourquoi *ſe ceindre* ſignifioit ſe préparer à une choſe.

En conſéquence on paroiſſoit plus ou moins capable d'agir, ſuivant la manière dont on portoit ſa ceinture ; ce qui fut cauſe qu'on jugea des diſpoſitions de l'ame ſur cet indice, & qu'on nomma *altè cincti* les hommes d'un caractère ſévère & courageux, & *diſcincti* ceux qui ſe livroient à la débauche ou à la molleſſe.

Les Grecs ne portoient ſur la tunique qu'un ſimple manteau ; les Romains portoient une robe qu'ils nommoient *toge*. Elle étoit différente ſuivant les conditions & ſuivant les circonſtances, & il y avoit toujours dans l'habillement quel-

ques marques propres à faire diſtinguer les dignités civiles ou militaires. Les tribuns du peuple paroiſſent avoir été les ſeuls magiſtrats qui n'avoient point de ces marques diſtinctives.

Le luxe tendoit à tout confondre. On prodigua l'or, les pierreries & la pourpre. On multiplia les tuniques, on leur fit prendre différentes formes, & ce fut un art d'en diſpoſer les plis avec grace.

Les femmes échancrèrent les leurs, de manière qu'elles montroient la gorge, les épaules, & une partie du bras droit. La toge leur parut auſſi trop ſimple ; elles en augmentèrent inſenſiblement le volume, & elles y ajoutèrent une longue queue

chargée d'ornemens. C'eſt ce qu'on nomma *ſtole*. Cet habit leur devint particulier. Mais parce que les raffinemens que la corruption produit, tendent tour-à-tour à diſtinguer & à confondre les ſexes, quelquefois les ſtoles ſe raccourcirent, & les toges s'allongèrent, de ſorte que les femmes paroiſſoient effrontées, & les hommes efféminés.

Ce n'eſt que ſous les empereurs que les Romains ont eu des tuniques de lin. En Egypte cependant l'uſage de ces tuniques remontoit à la plus haute antiquité, & il y avoit pluſieurs ſiècles qu'elles étoient connues des Grecs, lorſque les Romains n'employoient encore le lin que dans les voiles de leurs

leurs vaiſſeaux. Dans la ſuite, ils s'en ſervirent avec plus de luxe que de goût. Voulant de l'or & de la pourpre par-tout, ils en mêlèrent dans le tiſſu des tuniques, & ils ſemblèrent craindre qu'elles ne fuſſent pas aſſez rudes à la peau.

Il y a eu bien des ſortes de chauſſures chez les Romains : il a même été un tems où elles varioient comme les conditions. En général on en diſtinguoit de deux eſpèces; l'une étoit une ſemelle qui laiſſoit le pié à découvert, & qui s'attachoit avec des courroies; l'autre couvroit tout le pié, montoit juſqu'à mi-jambe, & s'arrêtoit avec une eſpèce de ruban, auquel on faiſoit faire pluſieurs tours.

Quoique les ſouliers fuſſent ordinairement de cuirs apprêtés, on en fit auſſi de toutes les matières propres à les rendre plus légers & plus ſouples. Mais parce qu'un goût dépravé portoit autant à la magnificence qu'à la molleſſe, on ne ſe contenta pas de les ſurcharger de pierreries, quelquefois on voulut encore que la ſemelle en fût d'or maſſif. Cette chauſſure ne devoit pas être commode.

Le noir pour les ſouliers des hommes & le blanc pour ceux des femmes étoient d'abord les ſeules couleurs décentes. Les courtiſannes changèrent inſenſiblement cet uſage, & firent donner la préférence aux ſouliers rouges qu'elles affec-

toient de porter. Dans la ſuite les empereurs furent ſi jaloux de cette couleur, que l'ayant réſervée pour eux, ils la défendirent aux hommes, & ne la permirent qu'aux femmes.

Quant à la coëffure, elle a été ſujette à tous les caprices de la mode. Rien n'a plus varié, & les Romains ne paroiſſent s'être accordés que ſur l'eſtime qu'ils faiſoient du blond le plus ardent.

Des Repas.

Le ſouper étoit proprement le ſeul repas des Romains : le matin, ſur le midi, ils ne mangeoient qu'un morceau.

Après avoir distribué des coupes aux convives, & fait des libations, on apportoit le premier service qui commençoit ordinairement par des œufs frais, & on finissoit le second par des fruits; d'où est venue l'expression *ab ovo usque ad mala*, pour dire du commencement à la fin.

Ces deux services se divisoient en plusieurs autres. Mais en quelque nombre qu'ils fussent, on ne les distingua jamais que par les noms de *premières & secondes tables*.

Les tables, servies pendant plusieurs siècles avec simplicité, furent couvertes avec profusion sur la fin de la république. On compta quelquefois jusqu'à quinze ou vingt services. Nous ne répondrions pas du

goût des Romains à cet égard. Il nous ſemble que la bonne chère s'allie difficilement avec le grand luxe ; auſſi les gens riches eſtimoient-ils les mets par la rareté & par le prix, plutôt que par la ſaveur.

L'uſage de manger couché ne commença que vers la fin du ſixième ſiècle. Ce furent les hommes qui l'établirent. Les femmes s'y refuſèrent tant que la république ſubſiſta, & on ne le permit que fort tard aux jeunes gens qui n'avoient pas encore pris la robe virile. Ils étoient aſſis ſur le bord du lit de leur plus proche parent.

La table étoit quarrée, ſans nappe, d'un bois précieux, & in-

cruſtée de cuivre, d'argent, d'or, ou même de pierreries. Un des côtés reſtoit libre pour le ſervice, & le long de trois autres on rangeoit trois lits ; ce qui fit nommer *triclinium* & la table & la ſalle à manger.

Chaque lit pouvoit contenir trois ou quatre perſonnes, rarement davantage. Avant de s'y coucher, on quittoit ſes ſouliers, ou même on ſe lavoit les piés, afin de ne pas ſalir les étoffes précieuſes dont ils étoient couverts.

On ſe rendoit au *triclinium* avec une robe particulière, qui ne ſervoit que pour les repas. Il n'eût pas été décent de s'y montrer avec tout autre habit. Ce qui paroît ſingu-

lier, c'eſt que long-tems encore après Auguſte, on n'étoit pas dans l'uſage de fournir des ſerviettes aux convives ; chacun apportoit la ſienne.

La place la plus diſtinguée étoit la première du lit du milieu. Le lit à gauche de celui-là étoit pour les perſonnes auxquelles on devoit le moins d'égard. Tels étoient ceux qu'on nommoit *ombres*, parce qu'ils venoient ſous les auſpices des conviés qui les préſentoient.

Un grand nombre d'eſclaves étoient employés au ſervice. Des joueurs de flûte & de hautbois accompagnoient les poiſſons & les oiſeaux rares qu'on apportoit. Les acclamations des convives ſe mê-

loient aux ſons des inſtrumens, & un écuyer tranchant coupoit les viandes en cadence.

Pendant le repas on faiſoit paroître quelquefois des bouffons, des farceurs, des danſeurs, des muſiciens, des pantomimes, ou même des gladiateurs. On donnoit en un mot des ſpectacles de toute eſpèce, & on prodiguoit encore les parfums, comme pour flatter tous les ſens à la fois.

Quand on a beſoin de tant de choſes, on ne s'amuſe d'aucune; & tout cet appareil ne valoit pas un repas ſimple que la gaieté aſſaiſonne. Forcés à revenir à des amuſemens moins chers, ſouvent les grands, au milieu du repas,

jouoient à pair ou non, au dez, ou à tout autre jeu; il buvoient à la ſanté les uns des autres; ils ſe portoient celle de leurs amis; ils créoient un roi qui impoſoit des loix aux convives; en un mot, ils cherchoient à ſe tirer de l'aſſoupiſſement où le luxe de la table les plongeoit.

Avant de ſe ſéparer, on faiſoit des libations pour la proſpérité de l'hôte. Celui-ci offroit enſuite des préſens à ſes convives; il diſtribuoit une partie des reſtes aux eſclaves, réſervoit l'autre, & brûloit les choſes qui ne méritoient ni d'être données ni d'être gardées. Cette dernière cérémonie étoit une eſpèce de ſacrifice, qu'on nommoit

protervia. Caton d'Utique fit allusion à cet usage, lorsqu'il dit d'un homme qui, après avoir mangé tout son bien, mit le feu à sa maison : *Il n'a rien fait qui ne soit dans les règles.*

Les détails où nous venons d'entrer suffisent pour faire juger des excès où le luxe de la table fut porté. On tenta inutilement d'y mettre un frein. On renouvella plusieurs fois une loi, qui ordonnoit de manger dans la pièce de la maison qu'on nommoit *atrium ;* espèce de vestibule où l'on étoit exposé aux yeux du public. On régla même la dépense de la table. Mais la licence, devenue plus forte que les loix, rendit inutiles toutes ces précau-

tions. Chacun ſe dégoûta des veſtibules ; on voulut ſe dérober aux regards, & les ſallons qu'on bâtit à cet effet, furent l'occaſion d'un nouveau luxe.

Des Bains.

Comme les Romains ne connoiſſoient pas l'uſage du linge, ils étoient dans la néceſſité de ſe baigner fréquemment. Pendant longtems ils ne ſe ſont baignés que dans les rivières. Ce n'eſt du moins que ſur la fin de la république qu'ils ont commencé à conſtruire des bains publics. On s'y baignoit pour la quatrième partie d'un as, c'eſt-à-dire, pour trois deniers de notre monnoie.

Les bains, d'abord conſtruits ſimplement & avec peu de dépenſe, devinrent dans la ſuite des édifices, dont on admira la grandeur & la beauté. M. Agrippa, étant édile, en fit conſtruire cent ſoixante-dix, où les citoyens ſe baignoient gratis à l'eau chaude & à l'eau froide. Pluſieurs empereurs ſuivirent cet exemple; & cette libéralité fut ſi agréable au peuple, que ce fut un des plus sûrs moyens de lui plaire.

Alors l'uſage de ſe baigner dégénéra bientôt en abus. On vint aux bains par molleſſe, par oiſiveté; on y vint parce qu'il y avoit un grand concours, & c'eſt-là que les poëtes, qui aimoient à réciter leurs

leurs vers, venoient chercher des auditeurs.

Les gens riches avoient chez eux des bains, qui étoient moins conſtruits pour le beſoin que pour la ſenſualité. Lorſque les empereurs s'ennuyoient, ces bains étoient pour eux d'une grande reſſource, & on en a vu qui ſe baignoient juſqu'à cinq ou ſix fois par jour.

Quelques-uns ne dédaignoient pas néanmoins de ſe baigner avec le peuple. On raconte qu'Adrien ayant rencontré dans un bain public un vieux ſoldat qu'il reconnut, & qu'ayant remarqué que, faute de valet pour le nétoyer, ce vieillard ſe frottoit le dos contre les murs, il lui donna des eſclaves

& de quoi les nourrir. Peu de jours après, d'autres vieillards ne manquèrent pas de ſe trouver aux bains, & de ſe frotter auſſi le dos contre les murs; mais ils n'eurent que des étrilles; & l'empereur qui les leur fit diſtribuer, leur ordonna de s'étriller les uns les autres.

L'uſage ne permettoit pas de ſe montrer aux bains publics, lorſqu'on étoit en deuil : c'étoit une choſe ſi univerſellement reçue, que les mots *ſaleté & malpropreté* ſont pris pour deuil dans les meilleurs écrivains. Il ſembloit que pour être triſte, il fallût être mal propre. C'eſt une idée de décence qui paroît aujourd'hui bien ſingulière; mais avant les Romains, les peuples de

l'Aſie l'avoient trouvée fort raiſonnable.

Des Promenades.

L'exercice du corps eſt néceſſaire à l'eſprit même, qui a quelquefois beſoin de ſe diſtraire de ſes occupations. Pour ceux qui penſent, la promenade eſt même tout à-la-fois un exercice modéré des facultés du corps & des facultés de l'ame. C'eſt le moment où l'on obſerve ſans effort & ſans fatigue. Tout ſeul, on réfléchit comme en rêvant, & on laiſſe aller ſa pênſée aux objets qui l'appellent. Avec les autres, on cauſe, on s'éclaire, & la nature devient en quelque ſorte un livre qu'on étudie, & que

la converſation apprend à lire. Heureuſement ce plaiſir ſe trouve à peu de frais, & il eſt bien mieux goûté de ceux qui ſavent jouir de la nature, que de ceux qui ſe piquent de la vaincre. Ils ſe promènent délicieuſement dans un bois ou dans une prairie.

Lorſqu'à Rome le luxe eut amené l'oiſiveté, la promenade au lieu d'être un délaſſement, devint une occupation. C'eſt ainſi qu'on changea la deſtination des choſes. Bientôt l'Italie parut à peine ſuffire à la manie de bâtir des maiſons de campagne. On combla les mers, on perça les montagnes; & les lieux les plus ingrats furent ornés, s'ils ne furent pas embellis.

La promenade étant devenue une occupation eſſentielle, il ne falloit pas qu'elle vînt à manquer. On n'auroit ſu que mettre à la place parce que rien n'eſt ſi difficile, que de ſuppléer aux choſes frivoles.

Il n'étoit donc pas raiſonnable de ſe mettre dans la néceſſité d'attendre toujours le beau tems, & de s'expoſer à être ſouvent ſans promenade, au milieu des plus beaux jardins. C'eſt pourquoi on joignit aux maiſons, des galeries quelquefois ſi longues, qu'on les appella milliaires, & des portiques aſſez vaſtes pour ſe promener en voiture. Ce goût gagna juſqu'aux perſonnes qui ſavoient s'occuper. Cicéron ayant fait bâtir, ſentoit qu'il lui

manquoit une promenade couverte ; & il vouloit au moins en avoir une petite. Ce diminutif ſemble faire la critique d'un uſage où l'exemple l'entraînoit.

Les portiques ſe multiplièrent à la ville & à la campagne. Ce fut un genre de magnificence, où les grands cherchèrent à ſe ſurpaſſer. On y employa le marbre le plus précieux ; on les orna de ſtatues, de tableaux ; & on s'appliqua ſur-tout à les rendre commodes pour toutes les ſaiſons.

Il falloit au peuple les mêmes reſſources qu'aux grands, puiſqu'il étoit tout auſſi déſœuvré. Il y eut donc des portiques publics & en grand nombre. C'étoient des rendez-

vous, où à certaines heures on accouroit de toutes les parties de la ville, & où il étoit du bel air de ſe montrer. Déſœuvrement, frivolité, ennui; voilà le partage des grandes villes dans les ſiècles floriſſans. Il ne reſte d'amuſement véritable que pour les perſonnes qui, ſe tenant un peu à l'écart, vivent comme en retraite au milieu du tumulte, & qui ſimples ſpectateurs, obſervent les ſottiſes des autres.

Des Occupations des Romains dans le cours de la journée.

Les Romains furent long-tems à ne diſtinguer dans la journée que le matin, le midi & le ſoir. Sur

la fin du cinquième ſiècle, ils commencèrent à avoir des cadrans ſolaires aſſez groſſièrement faits; & plus de cent ans après, ils connurent l'uſage des clepſydres, qui meſuroient les heures par l'écoulement de l'eau.

Le luxe, qui ſe répandoit faiſoit alors une néceſſité de s'occuper, aux heures marquées par l'uſage, de toutes les frivolités qui devoient remplir la journée. On avoit donc beſoin de ſavoir toujours l'heure avec préciſion. On imagina d'avoir des eſclaves, dont tout l'emploi étoit d'obſerver le cadran ou le clepſydre, & de dire l'heure à leur maître, lorſqu'il la demandoit. C'eſt la choſe dont les gens du

monde s'informent le plus, parce que l'ennui qui les dévore, les force à compter les momens.

Les Romains comptoient douze heures au jour, les ſix premières depuis le lever du ſoleil juſqu'à midi, & les ſix dernières depuis midi juſqu'à la nuit. Elles étoient donc, comme les jours, plus longues en été & plus courtes en hiver.

Les citoyens les plus ſenſés donnoient la matinée à leurs affaires domeſtiques, aux devoirs de leur état, ou à l'étude. Mais ce n'eſt pas d'après eux qu'on peut juger des mœurs.

Un plus grand nombre qui diminuoit tous les jours, commen-

çoit la journée & la finiſſo
viſiter les temples. Cette dév
prenoit ſouvent beaucop de t
car ſi on avoit pluſieurs cho
demander, il falloit s'adreſſer
divinités différentes, & fai
quelque ſorte des pélérinages
la ville. Les riches faiſoient de
crifices ou d'autres offrandes
les pauvres ſe contentoient d
luer les dieux, en portant la m
à la bouche; ce qu'on nomm
par cette raiſon *adorer*. On ado
le matin les dieux céleſtes, &
ſoir les dieux infernaux.

Il y avoit encore plus de co
cours à la porte des grands q
celle des temples On conſacro
la première heure & même la ſ

conde à ces viſites ; & ſouvent on devançoit le jour, crainte d'être prévenu ou de laiſſer échaper le moment. Les veſtibules étoient remplis de la foule des cliens, auxquels le patron ſe déroboit quelquefois par une porte de derrière. S'il ſortoit publiquement, ils s'empreſſoient autour de lui & l'accompagnoient. Celui-ci alloit chez un plus grand que lui jouer le même perſonnage, & toute la ville étoit en mouvement.

Tous les jours, excepté ceux qui étoient deſtinés aux comices ou conſacrés au repos, les tribunaux ſe tenoient pendant la troiſième heure, la quatrième & la cinquième, & le peuple s'occupoit,

avec plus ou moins de chaleur, des affaires qui ſe traitoient. S'il n'y prenoit aucun intérêt; il erroit par déſœuvrement dans les rues & dans les places. Alors ſe préſentoient ceux qui aſpiroient aux charges, accompagnés de leurs amis qui les recommandoient, & ayant à leur gauche des nomenclateurs qui leur diſoient le nom & le ſurnom des paſſans. D'autres couroient tous les quartiers de la ville uniquement pour ſe donner en ſpectacle. Ils payoient des citoyens, afin d'avoir un cortège plus nombreux; & c'étoit à qui traîneroit après ſoi plus de litières, plus d'eſclaves & plus de cliens.

On dînoit à midi, c'étoit un lé-

ger repas après lequel on faiſoit communément la méridienne, enſuite la multitude ſe répandoit dans les promenades, pendant que les jeunes gens qui conſervoient quelque reſte des anciennes mœurs, jouoient à la paume, ou s'exerçoient dans le champ de Mars. Enfin, on alloit aux bains, à huit ou neuf heures; & on ſoupoit à dix.

Telles étoient en général les occupations ou les amuſemens des Romains dans les tems où il n'y avoit point de ſpectacles. Dans les autres, les jeux rempliſſoient preſque toute la journée. Le matin, on faiſoit combattre des hommes contre des bêtes féroces : avant

midi, on assistoit à des combats de gladiateurs, auxquels on revenoit après avoir dîné; & on passoit le reste du jour au cirque ou au théâtre. Mais tout cela a souffert des variations.

De l'Urbanité Romaine.

Rome s'appelloit par excellence *urbs*, la ville, & c'est delà qu'on a fait *urbanitas*. Or, comme la langue se polissoit dans le tems où les mœurs restoient encore grossières, ce mot n'a d'abord exprimé que le don de joindre à la pureté du langage, les graces de la prononciation, de parler & de prononcer, comme on parloit & prononçoit à la ville.

A meſure que les mœurs ſe polirent, l'acception de ce mot s'étendit, & l'urbanité ſe remarqua, non-ſeulement dans le langage, mais encore dans le geſte, dans le ton, dans les manières, dans l'extérieur de toute la perſonne, enfin dans tout ce qu'on jugeoit pouvoir contribuer à l'agrément.

L'urbanité eſt donc une choſe qui a varié, & ſur laquelle les Romains même n'ont pu s'accorder dans aucuns tems. Comment auroient-ils déterminé la notion qu'ils s'en formoient, & dans laquelle chacun ſuivant ſon état faiſoit entrer différens acceſſoires? Il en eſt de l'urbanité comme de ce que nous nommons le ton de la bonne

compagnie. Il ne nous eſt donc pas poſſible de nous en faire une idée exacte ; nous ne pourrions pas même en juger, comme en jugeoient en général les Romains. Nous ſommes trop prévenus pour nos uſages.

Par exemple, nous ne trouverions pas plus de graces que de commodité à manger couché, & nous aurions quelque répugnance à voir prendre les viandes avec les doigts, quelque délicatement qu'on les prît. C'eſt ainſi néanmoins qu'on mangeoit encore dans le ſiècle d'Auguſte. La coutume de boire ſouvent tous dans la même coupe auroit encore dequoi nous dégoûter.

Cependant pour ne pas juger

précipitamment, il faut conſidérer que les circonſtances peuvent amener chez différens peuples des uſages différens, & tous également fondés en raiſon.

Dans une république, où tous les citoyens avoient droit de ſuffrage, il étoit impoſſible qu'un candidat connût tous ceux dont il briguoit la faveur. Cependant aucun d'eux ne vouloit être inconnu; & c'eſt ſans doute ce qui introduiſit l'uſage de ſaluer chacun par ſon nom. Chez nous au contraire ce ſeroit-là une impoliteſſe; parce que n'ayant de relation qu'avec le petit nombre de perſonnes que nous connoiſſons, leur nom qu'il eſt ſuperflu de prononcer, ne paroît dans no-

tre bouche qu'une affectation de familiarité ou de ſupériorité.

Nous trouverions bien de l'excès dans la politeſſe à laquelle les premiers citoyens ſe prêtoient, lorſqu'ils ſe montroient dans la place pour s'aſſurer des ſuffrages. Ce n'étoit pas aſſez de ſaluer, il falloit embraſſer. Le beſoin de ménager les citoyens de tout état, faiſoit une néceſſité de s'aſſujettir à un uſage qui s'étoit introduit ſans répugnance dans les premiers tems de la république.

Mais les Romains trouveroient auſſi chez nous bien des choſes qu'ils n'approuveroient pas. Plus ſimples, ils ne croiroient voir que de la frivolité dans pluſieurs de nos

uſages, & ils ne comprendroient pas le ton ſérieux avec lequel nous en jugeons. Ils ſeroient ſcandaliſés de nous voir courber le corps en nous abordant, & ils ſeroient choqués de nos expreſſions rampantes, ou tout-à-fait vides de ſens. Pour comprendre ces choſes, il faudroit qu'ils euſſent pu prévoir ce qu'ils deviendroient ſous les empereurs.

D'après ces conſidérations, nous n'approuvons & nous ne blâmons que ce qu'il y a de plus ſenſible dans l'urbanité. Ce qui la caractériſe plus particulièrement eſt un je ne ſais quoi, dont il n'eſt pas poſſible de ſe faire une idée préciſe. Il me ſuffira de l'examiner dans ſes

cauſes. A cet effet, je diſtinguerai le peuple, les grands & les gens de lettres. Il eſt évident que ces trois claſſes de citoyens devoient produire trois ſortes d'urbanité bien différentes.

Nous nous repréſentons dans les manières du peuple quelque choſe de fier, de groſſier & de féroce. Ce caractère ne pouvoit manquer d'être l'effet d'un empire acquis par des guerres non interrompues, & célèbre par une longue ſuite de triomphes. D'ailleurs ſa groſſièreté étoit entretenue par les farces qui excluoient la bonne comédie, comme la férocité l'étoit par les combats de gladiateurs.

On remarque qu'en général les

grands, qui par le rang ſe trouvent placés dans la première claſſe des citoyens ſe placent eux-mêmes dans la dernière par les ſentimens qu'ils montrent; & on a dit à ce ſujet que les extrémités ſe touchent. Cette obſervation n'a nulle part été plus vraie qu'à Rome. En effet, étoit-il poſſible de vivre au milieu du peuple, de n'être occupé qu'à lui plaire, de ne goûter que les jeux dont il s'amuſoit, & de n'en pas prendre les manières plus ou moins? Conſidérons ſur-tout, qu'on voyoit alors ce qu'on ne voit plus aujourd'hui. Car c'étoient les grands qui faiſoient la cour au peuple; ils étoient les flatteurs.

Excepté Athènes, où la populace

même avoit du goût, par-tout où le peuple aura la principale part à la ſouveraineté, la politeſſe aura toujours quelque choſe de groſſier. Ce n'eſt pas néanmoins que nous prétendions qu'à Rome les grands ne différaſſent en rien du peuple; nous voulons dire ſeulement qu'ils lui reſſembloient à bien des égards. D'ailleurs ſe trouvant par état dans des circonſtances différentes, il falloit néceſſairement qu'ils contractaſſent des habitudes particulières.

Ce ſont eux qui les premiers ont cultivé les lettres. Or, ceux qui s'y ſont appliqués avec fruit, ont dû être les modèles de la vraie urbanité.

Ils eurent en ce genre les Grecs

pour maîtres. Ils les liſoient ; ils les attiroient auprès d'eux, ils alloient enfin reſpirer l'air d'Athènes ; & par ce moyen, ils enlevoient inſenſiblement l'atticiſme, comme ils avoient enlevé les arts ; nous voulons dire qu'à cet égard ils furent encore inférieurs aux Athéniens. En général, ils ne pouvoient en avoir la douceur, ni même l'humanité.

Cependant, pluſieurs devinrent ſans doute d'excellens écoliers. C'étoit l'effet des ſoins qu'on donnoit à l'éducation. Car à Rome on étoit convaincu que les habitudes contractées dans l'enfance, déterminent ce qu'on doit être un jour. Les Romains néanmoins n'y apportoient pas autant de ſcrupule

que les Grecs, qui jugeoient eſſentiel ce que d'autres peuples auroient jugé frivole. C'eſt pourquoi Cornélius Népos, voulant parler des premières études d'Epaminondas, prend des précautions contre la façon de penſer de ſes concitoyens. Mais enfin, dans les meilleures familles, on avoit au moins l'attention de confier d'abord les enfans aux eſclaves les plus inſtruits, & de les envoyer enſuite en Grèce pour achever leurs études.

On leur apprenoit à lire avec goût les meilleurs écrivains, à penſer, à s'exprimer comme eux; on les formoit aux exercices de toute eſpèce, on les accoutumoit aux fatigues; enfin on ſemoit dans leur

leur ame les connoiſſances qui devoient les préparer à remplir un jour toutes les charges de la république. Auſſi, parmi les Romains, les lettres, la guerre, le barreau, le ſacerdoce paroiſſoient à peine des profeſſions différentes. Le même homme paſſoit ſucceſſivement par toutes les magiſtratures, & ne paroiſſoit étranger dans aucune. Tranſporté de charge en charge, il s'étudioit à prendre, ſuivant les circonſtances, les habitudes qui lui aſſuroient des ſuccès. Par-là, ſon caractère ſe formoit des meilleures qualités qu'il avoit acquiſes dans différentes poſitions, & qui ſe tempérant mutuellement, ne pouvoient manquer de pro-

duire l'effet le plus agréable. Telle étoit l'urbanité ; nous ne l'appercevons pas en elle-même, nous en jugeons ſeulement par ſes cauſes.

Quand nous parlons de nos mœurs, le mot *urbanité* n'eſt point d'uſage ; ceux de *politeſſe* & de *civilité* ne le rendent pas, & celui d'*élégance* le rendroit ſeul, ſi le tranſportant du langage au ton & aux manières, nous lui donnions la même étendue qu'au mot *urbanité*. Nous le prendrons dans cette acception, & nous chercherons notre élégance dans ces cauſes.

Il eſt évident que parmi nous, l'éducation ne forme pas à l'élégance, ſi par ce mot nous en-

tendons des habitudes acquiſes, propres à répandre de l'agrément dans ce que nous faiſons, comme dans ce que nous diſons.

Quand on a fini ſes études, on ſait mal ce qu'on a appris; on ne ſait encore rien de ce qu'il importe le plus de ſavoir; & on n'eſt préparé à aucune profeſſion.

C'eſt néanmoins le moment de prendre un parti, & on demande à un jeune homme quelle eſt ſa vocation. Mais il n'en ſauroit avoir. Comment choiſiroit-il entre les différens états qu'on lui propoſe, s'il ne connoît pas quels en ſont les devoirs, ni quelles ſont les qualités qu'il faut y apporter? Les parens le décident, & on le met

dans la robe, dans l'épée ou dans l'égliſe.

Conſidérons les jeunes gens qui ayant pris un état, ont quelqu'envie de s'y diſtinguer. S'ils ſont impatiens de s'inſtruire, ils le ſont plus encore de jouir du monde où tout eſt nouveau pour eux. Ils liſent à la hâte. S'ils trouvent un livre qui parle de bien des choſes, & qui en parle hardiment, c'eſt tout ce qu'il leur faut. Ils ne l'entendent pas; mais ils ont de la mémoire; ils en retiennent quelque choſe, & ils ſe croient inſtruits. De l'ignorance, de la confiance & de la fatuité; voilà ce qu'on remarque dans la jeuneſſe qui ſe renouvelle tous les ans. Certainement ce n'eſt

pas chez elle qu'il faut chercher l'élégance. Ce ne ſera pas non plus dans les ſociétés où elle eſt goûtée.

Conſidérons donc les hommes d'un âge mur, & obſervons-les dans l'épée, dans la robe & dans l'égliſe.

Il eſt facile de remarquer que chacune de ces profeſſions a ſon ton, ſes manières, ſon eſprit; & qu'elles paroiſſent former trois nations différentes. Elles ne peuvent ſe rapprocher, qu'auſſi-tôt on ne juge le militaire trop grave, le robin ridicule & l'eccléſiaſtique indécent. Si au contraire, ils ſe renferment chacun dans les bornes de ſon état, nous croyons remarquer en eux une affectation d'être toujours ce qu'ils

doivent être ; & nous appellons cela de la pédanterie. Il eſt donc impoſſible de trouver une élégance commune à ces profeſſions.

Il reſte les gens de lettres & les hommes déſœuvrés, qui ſont toujours en grand nombre dans une grande ville. Quand nous conſidérons ces deux claſſes ſéparément, nous trouvons dans les premiers, de la ſolidité ; mais en même-tems un air emprunté, qui les fait paroître étrangers, dès qu'ils ſortent de leur cabinet. Nous ne trouvons au contraire dans les autres, que des manières frivoles ; mais elles ſont accompagnées de graces, parce que le déſir de plaire en doit donner à des perſonnes, qui ne

s'amuſent qu'autant qu'elles commercent enſemble.

Quelque diſtance qu'il y ait entre ces deux claſſes, elles ſont les plus faites pour ſe rapprocher. Les gens de lettres trouvent par intervalles une diſtraction agréable dans les manières légères de ceux qui n'ont que des graces en partage; & les perſonnes déſœuvrées dont la curioſité ſe réveille quelquefois, ſentent auſſi par intervalles le beſoin de la ſatisfaire, lorſqu'il ne leur en coûte que d'écouter. Ils ſe cherchent donc les uns les autres; de ſorte qu'inſenſiblement les premiers parviennent à badiner avec légèreté, & les ſeconds à penſer ſolidement. Voilà, peut-être, la

vraie & l'unique ſource de l'élégance françoiſe.

D'après ces réflexions, on peut conjecturer que notre élégance a plus de frivolité que de ſolidité; que l'urbanité romaine avoit plus de ſolidité que de frivolité; & que l'atticiſme allioit à-peu-près également ces deux choſes. On ne connoît point de peuple qui ait été tout à-la-fois plus ſolide & plus frivole que les Athéniens.

LIVRE XII.

CHAPITRE PREMIER.

Auguſte.

OCTAVIUS a régné. Il falloit donc qu'il fût loué ; & nous ignorerions ſes vices, s'il eût été poſſible de les faire oublier. Cruel, perfide & lâche, il a eu encore les foibleſſes & les ſuperſtitions des petites ames. Il craignoit ſi fort le tonnerre, que lorſqu'il prévoyoit un orage, il s'enfermoit promptement dans un lieu ſouterrain ; & pour plus de précaution, il portoit toujours avec lui une peau

de veau marin, qu'il regardoit comme un bon préſervatif.

Si lorſqu'il partoit pour un grand voyage, il tomboit quelques gouttes d'eau, il en auguroit bien ; mais il s'attendoit à quelque malheur toutes les fois qu'on lui avoit donné le matin un ſoulier pour l'autre. Le danger qu'il courut dans une ſédition, lui rappella, qu'en s'habillant, il avoit chauſſé le pié gauche avant le pié droit.

Les Romains regardoient comme malheureux les jours où la république avoit eſſuyé quelque grand revers. Octavius partageoit ces préjugés avec le peuple. Il écrivoit à Tibère, que pour éviter la malignité attachée à certains noms,

il n'entamoit point d'affaires importantes le jour des nones, & qu'il ne ſe mettoit jamais en chemin le lendemain des jours de foire.

Il regardoit ſur-tout, les ſonges, comme des avertiſſemens qu'il ne faut pas négliger, & ce ne devoit pas être pour lui une petite occupation que d'interpréter tous les ſiens; car il lui étoit ordinaire d'en faire, & des plus effrayans. Il eût dormi d'un ſommeil plus tranquille, s'il eût été moins foible & moins ſuperſtitieux.

Tel étoit Octavius; peut-être trouverons-nous, dans ſa foibleſſe, la raiſon de la conduite qu'il tint. Nous voyons quelles étoient les

circonſtances où il ſe trouvoit.

On gémiſſoit au ſouvenir récent des maux qu'on avoitſoufferts ; & la ſeule crainte d'une guerre nouvelle achevoit d'étouffer tout amour de liberté. De tant de chefs qui avoient combattu, il ne reſtoit qu'Octavius. Les plus fiers républicains n'étoient plus. La multitude n'oſoit remuer. La nobleſſe ſe flattoit de s'élever, en ſe dévouant au vainqueur. Les riches ne vouloient pas haſarder ce qu'ils avoient acquis ou conſervé. Les pauvres, qui depuis long-tems n'avoient plus de part à l'autorité, ne demandoient que du pain & des jeux ; enfin les provinces jugeoient que la ſervitude de la capitale aſſuroit leur tranquillité ;

tranquillité ; elles ſe flattoient au moins qu'un tyran auroit quelqu'intérêt à les ménager. C'eſt ainſi que Rome ſuccomboit ; il ne reſtoit que l'eſpérance d'adoucir une ame féroce, qui juſqu'alors s'étoit aſſouvie du ſang des citoyens.

Céſar, maître de la république, ſe trouvoit dans des circonſtances bien différentes : s'il avoit vaincu ſes ennemis, il ne les avoit pas exterminés ; il leur avoit laiſſé & même donné des armes contre lui. Cependant jaloux de ſubjuguer juſqu'aux préjugés des Romains, il vouloit qu'en lui tout annonçât la puiſſance ; & l'autorité ſembloit diſparoître à ſes yeux, ſi elle ſe déguiſoit aux yeux des autres. Voilà

pourquoi il ambitionna le titre de roi. Il eut la politique la plus éclairée & la plus adroite, quand il eut beſoin de parvenir ; il ne garda plus de ménagemens, quand une fois il fut parvenu ; on lui attribue d'avoir dit : *La république n'eſt plus qu'un nom, & déſormais il n'y aura d'autres loix que mes volontés.*

Les fautes de Céſar ſont ſenſibles ; Octavius n'en pouvoit pas faire de ſemblables. Parce qu'il étoit ſuperſtitieux, il le blâmoit d'avoir mépriſé les prodiges, qui lui préſageoient ſa fin prochaine ; parce qu'il étoit timide & lâche, il devoit le blâmer d'avoir affecté le deſpotiſme.

Octavius étoit encore en Egypte, lorſqu'on lui décernoit à Rome tous les honneurs humains & divins ; & on ſe hâta d'ajouter aux honneurs les titres de la puiſſance. Dès le premier Janvier, Sex. Apuleius, ſon collègue dans le conſulat, & tous les ſénateurs jurèrent d'obſerver ſes décrets. (1) Ils lui

(1) Pour juger de cet uſage qui a commencé ſous Céſar, il faut remonter à l'origine des ſermens chez les Romains, & obſerver les changemens que les circonſtances y ont apportés.

Lorſqu'on enrôloit les citoyens, ils juroient que ni dans le camp, ni dans l'eſpace de dix milles à la ronde, ils ne voleroient jamais par jour au-delà d'une pièce d'argent, & que s'il leur tomboit entre les

déférèrent le prénom d'empereur; ils l'invitèrent à conſerver le con-

---

mains quelqu'effet d'un plus grand prix, ils l'apporteroient fidélement au général.

Lorſque les noms étoient inſcrits, on fixoit le jour de l'aſſemblée générale. Tous s'y rendoient & faiſoient un ſecond ſerment, par lequel ils promettoient de ſe trouver au rendez-vous, s'ils n'étoient retenus par des empêchemens que la loi avoit prévus; de ne point quitter les drapeaux ſans congé; & d'apporter dans le lieu marqué par le conſul, tout le butin qu'ils auroient fait. On ajoutoit cette dernière clauſe, parce que les ſoldats qui reſtoient à la garde du camp, devoient avoir part au butin.

Lors de la première retraite ſur le mont-ſacré, les ſoldats crurent ne pas manquer à leurs engagemens, parce qu'ils emportèrent les drapeaux avec eux. C'eſt pourquoi on

ſulat autant qu'il ſeroit néceſſaire pour le bien de la république ; &

---

ajouta dans la ſuite au ſerment, qu'ils ne ſe retireroient jamais, ſans en avoir eu la permiſſion.

Quand ils étoient aſſemblés & partagés en bande de dix & de cent, ceux qui formoient chaque bande ſe juroient volontairement les uns aux autres de ne point prendre la fuite, & de ne point ſortir de leur rang, ſinon pour reprendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour frapper l'ennemi, ou pour ſauver un citoyen.

Voilà ce qui paroît s'être obſervé juſqu'à la ſeconde guerre punique. Mais quelques mois avant la bataille de Cannes, comme on croyoit ne pouvoir trop s'aſſurer du courage des troupes, les tribuns commencèrent à faire prêter au nom du général, ce der-

ils lui offrirent la puiſſance tribunicienne à perpétuité.

---

nier ſerment que les ſoldats avoient coutume de ſe faire les uns aux autres.

Cependant lorſque les armées parurent oublier qu'elles étoient à la république, on ſentit qu'on n'avoit pas encore pris aſſez de précaution, & on fit entrer dans le ſerment la promeſſe d'être fidèle au ſénat & au peuple.

La preſtation du ſerment faiſoit le ſoldat. On voulut même que ce fût une condition eſſentielle, ſans laquelle il ne ſeroit pas permis de combattre, hors les cas d'extrême néceſſité. Auſſi les armées renouvelloient-elles le ſerment chaque année, lors même que le commandement étoit continué au même général. On jugeoit que le général recevant de nouveaux pouvoirs, les troupes devoient auſſi contracter avec lui de nouveaux en-

On ne lui offroit pas le tribunat, parce que cette magiſtrature

---

gagemens. Tant que la république a ſubſiſté, le ſerment ne s'exigeoit que des citoyens auxquels la loi faiſoit une obligation de s'enrôler. Le ſénat & le peuple en corps n'en prêtoient point ; car c'eût été jurer de ſe défendre ſoi-même, ce qui étoit ſuperflu. Il n'en fut pas de même ſous les empereurs. Alors ce fut au peuple entier à prêter ſerment au maître qui le gouvernoit. Tous les ordres jurèrent de ſervir de gardes à Jules-Céſar, & de pourſuivre à outrance quiconque attenteroit à ſes jours. Telle eſt l'origine du ſerment que les magiſtrats, le ſénat & le peuple ont dans la ſuite prêté aux empereurs.

Mais il faut obſerver que dans les tems de la république, on ne juroit que *in verba*, ou *in nomen* ; ce qui ſignifioit qu'on pro-

n'étoit pas compatible avec le conſulat, & que d'ailleurs elle ne pouvoit pas être conférée à un patricien. On ſe bornoit donc à lui offrir la puiſſance tribunicienne, & on ne croyoit pas violer les loix; comme s'il n'y avoit eu d'incompatible que les noms de conſul &

---

mettoit d'obéir à tous les ordres du général. Sous les empereurs, on jura *in acta imperatoris*. Or, ce ſecond ſerment ne regardoit pas ſeulement ce que les empereurs ordonnoient comme généraliſſimes, il comprenoit encore ce qu'ils ordonnoient en vertu des autres pouvoirs, dont ils jouiſſoient à différens titres. Jurer en leurs actes, ſignifioit jurer d'obſerver toutes leurs ordonnances.

de tribun; & que juſqu'alors, en ſéparant ces deux magiſtratures, on n'eût pas voulu partager l'autorité.

Il ne paroît pas qu'Octavius ait alors accepté la puiſſance tribunicienne. Il ne l'accepta du moins que pour un tems limité, car on la lui donna quelques années après. Autant il déſiroit d'être le maître de l'empire, autant il craignoit de le paroître; & il ſe propoſoit de n'accepter qu'avec beaucoup de circonſpection, tous les titres qui lui ſeroient prodigués.

Il y avoit long-tems que les provinces élevoient des temples à la ville de Rome, & ſouvent elles en élevoient à de ſimples procon-

ſuls. Octavius ne voulut point en avoir à Rome. Il permit ſeulement de lui en conſacrer dans les provinces; & il ordonna que la ville de Rome fût honorée ſur les mêmes autels, & qu'elle partageât toujours avec lui le culte qui lui ſeroit rendu. Par cette conduite il n'acceptoit que des honneurs qui avoient été décernés à d'autres; il ne les réſervoit pas même pour lui ſeul, & il excitoit moins l'envie.

Le temple de Janus fut fermé; on jouit donc de la paix, & on en jouit avec une ſorte de délire. On oublia les cruautés du triumvir. On ne vit en lui qu'un libérateur, on vouloit croire qu'il avoit

moins pris les armes contre la république, que contre ſes propres ennemis. On ſe flatta qu'il rétabliroit l'ancien gouvernement; peut-être même ſe croyoit-on libre, parce qu'on n'avoit plus à combattre pour la liberté.

Cet enthouſiaſme écartoit, au moins pour un tems, tous les dangers auxquels l'ambition expoſoit Octavius. Il en profita pour intéreſſer de plus en plus le peuple à ſon adminiſtration; il fit des largeſſes; il donna des ſpectacles; il répandit l'abondance, il affecta ſur-tout beaucoup de déférence pour le ſénat; il reſpecta les anciens uſages; il rétablit les comices interrompus depuis pluſieurs an-

nées, il voulut que le peuple élût ſes magiſtrats; il n'opina jamais que dans ſa tribu, comme un ſimple citoyen; s'il préſentoit des candidats, il demandoit qu'on n'eût égard à ſa recommandation, qu'autant qu'on les jugeoit dignes des magiſtratures. Le peuple croyoit donc ſe gouverner; à la vérité, les plus clairvoyans n'y étoient pas trompés; mais ils préféroient l'illuſion à la liberté, qu'on ne connoiſſoit depuis long-tems que par des abus. De tous ceux qui vivoient alors, aucun n'avoit vu la république, & tous avoient gémi ſous l'anarchie.

Dès la première année, Octavius délibéra avec Agrippa & Mécénas, s'il ſe démettroit de l'empire; ce

n'étoit qu'un jeu. Il eût abdiqué, s'il l'eût voulu ſérieuſement ; il vouloit, ſeulement, qu'on ſût qu'il en avoit délibéré. Toute ſa conduite, depuis le jour qu'il partit d'Apollonie pour venir à Rome, démontre qu'il n'avoit eu d'autre ambition que de ſuccéder à la puiſſance de Céſar. Mais il falloit laiſſer au peuple l'eſpérance de voir rétablir le gouvernement républicain ; ce ſont ces petites ruſes qui ont fait mettre Octavius au rang des plus grands politiques.

Il y avoit près d'un demi-ſiècle que la cenſure paroiſſoit ſupprimée, elle étoit au moins ſans fonctions. On ignoroit le nombre des citoyens. On ne ſavoit pas quels étoient les

revenus publics ; tous les ordres ſe confondoient ; & le ſénat, où l'on comptoit plus de mille ſénateurs, renfermoit une multitude de ſujets indignes, qui y étoient entrés par brigues.

Octavius auroit pu prendre ſur lui de corriger ces abus ; pour y être autoriſé, il demanda les pouvoirs de cenſeur, & il les obtint ; il ne fut pas queſtion du titre, parce qu'on raiſonnoit ſur la cenſure, comme on avoit fait ſur le tribunat.

Pendant quinze mois que dura cette cenſure, Octavius fit dans le ſénat, dans les finances & dans toutes les parties du gouvernement, les changemens propres à

détruire les abus qui étoient contraires à la tranquillité publique & au deſpotiſme du ſouverain ; il n'auroit pas pu rétablir l'ordre, tel qu'il avoit été dans les beaux tems de la république, & il ne l'auroit pas voulu ; car Rome n'avoit pas en lui un cenſeur républicain ; elle avoit un maître qui exerçoit la cenſure. Octavius vouloit ſeulement ne pas paroître uſurper la puiſſance illimitée, qu'on lui abandonnoit, parce qu'on ne pouvoit pas la lui refuſer. Auſſi uſa-t-il peu de violence. Au lieu de chaſſer tous les ſénateurs, qu'il vouloit exclure, il en détermina pluſieurs à ſe retirer d'eux-mêmes, & il leur laiſſa quelques marques hono-

rifiques. Quant à ceux qui méritoient d'être conſervés, ſi quelques-uns n'avoient pas aſſez de fortune, il y ſuppléoit.

Il n'étoit pas néanmoins ſans inquiétude ; dans ce tems là même, les ſénateurs n'étoient admis à ſon audience, qu'un à un, & après avoir été fouillés. Lorſqu'il venoit au ſénat, il avoit une cuiraſſe ſous ſa robe, il portoit un poignard à ſa ceinture, & il ſe faiſoit entourer de dix ſénateurs des plus braves & des plus attachés à ſa fortune.

Agrippa qu'il avoit pris pour collègue à la cenſure, le nomma prince du ſénat ; il eſt au moins vraiſemblable qu'il ne s'arrogea pas

de lui-même cette première place. Comme c'eſt ſous le nom de prince qu'Octavius exerça la ſouveraineté, c'eſt ici le lieu d'obſerver les prérogatives qu'on attachoit à ce titre.

Primus & *princeps* ſont deux mots ſynonymes. Le premier déſigne proprement une primauté d'ordre, de nombre, ou de tems; le ſecond emporte de plus une idée d'excellence, des vertus peu communes, un mérite diſtingué. On nommoit en général *prince du ſenat*, les ſénateurs les plus accrédités; & *princes de la jeuneſſe*, les citoyens les plus illuſtres; mais le titre de *prince du ſenat* appartenoit particulièrement au ſénateur,

que les cenſeurs inſcrivoient le premier ſur la liſte du ſénat, comme le titre de *prince de l'ordre équeſtre* ou de *prince de la jeuneſſe* étoit à celui qu'ils inſcrivoient le premier ſur la liſte des chevaliers.

Avant la ſeconde guerre punique, le titre de prince du ſénat ſe donnoit toujours au plus ancien de ceux qui avoient exercé la cenſure. Mais l'an de Rome 544, Cornélius Céthégus, à qui le ſort avoit donné le droit de faire la liſte des ſénateurs, crut devoir déroger à l'uſage en faveur de Fabius Maximus, qu'il regardoit comme le premier des Romains; depuis ce tems les cenſeurs, ſans égard pour l'ancienneté, inſcrivoient, à la tête de

la liſte, le ſénateur qu'ils jugeoient le plus digne d'y être.

Cette primauté n'étoit pas une magiſtrature, & par conſéquent, elle ne donnoit point d'autorité. Cependant le prince du ſénat ne pouvoit manquer d'avoir beaucoup d'influence dans toutes les délibérations. Chef d'une compagnie qui le reſpectoit, il devoit acquérir d'autant plus de crédit, que ſa place lui étoit en quelque ſorte aſſurée pour la vie.

Il partageoit, avec les conſuls aſſignés, la prérogative d'opiner le premier. D'où nous pouvons conjecturer qu'il en jouiſſoit ſeul juſqu'aux comices conſulaires, c'eſt-à-dire, pendant les ſix premiers

mois de l'année, ou plus long-tems, ſi l'élection des conſuls étoit retardée.

Or, nous jugerons que cette prérogative entraîne naturellement les ſuffrages, ſi nous conſidérons que celui qui en jouit, eſt un homme reſpecté; que ſera-ce, s'il eſt craint, & ſi chaque ſénateur attend de lui ſa fortune?

Devenu prince du ſénat, Octavius paroiſſoit n'agir déſormais, qu'au nom du premier ordre de la république. Sa jouiſſance en étoit donc moins odieuſe, & il en pouvoit jouir avec plus de ſécurité.

Cependant au commencement de ſon ſeptième conſulat, il vint au ſénat pour déclarer qu'il ſe dépouil-

loit de tous ſes titres, & qu'il rentroit dans la vie privée. *Je vous rends*, dit-il, *les provinces, non ſeulement, celles qui appartenoient à la république avant mon adminiſtration, mais encore celles que j'ai conquiſes.*

Cette propoſition ſur laquelle ſes confidens étoient ſeuls prévenus, fit ſans doute, des impreſſions bien différentes. Etoit-ce artifice ou ſincérité; dans le cas où l'offre ſeroit ſincère, l'abdication étoit-elle à déſirer ou à craindre? ſoit intérêt public, ſoit intérêt particulier, chacun en jugeoit ſuivant ſes lumières ou ſes paſſions, ou plutôt on ne ſe donna pas le tems de démêler les ſentimens confus

qu'on éprouvoit ; il y auroit eu du danger à balancer ; on ſe hâta donc de s'écrier qu'Octavius étoit plus néceſſaire que jamais, & que la république étoit perdue, s'il ceſſoit de la gouverner.

Octavius ſe rendit ; mais pour flatter ſes ennemis de l'eſpérance de le voir rentrer dans la vie privée, il affecta de ne ſoupirer qu'après le repos. *Je n'accepte l'empire*, dit-il, *que pour dix ans, ou pour moins, encore, ſi la tranquillité rétablie par-tout, me permet de me retirer.* Il ne voulut pas même ſe charger ſeul d'un fardeau ſi peſant ; il exigea que le peuple & le ſénat gouverneroient une partie des provinces ; ſe réſer-

vant, ſeulement, malgré ſon goût pour le repos, celles où les légions étoient, parce que, diſoit-il, elles étoient expoſées à plus de troubles; mais dans le vrai parce que les légions y étoient.

Le partage du ſénat & du peuple fut l'Afrique, la Numidie, la Libye Cyrénaïque, la Bythynie, le Pont, la Grèce, l'Epire, l'Illyrie, la Dalmatie, la Macédoine, les iſles de Crête, de Sicile, de Sardaigne, & la partie de l'Eſpagne nommée Betique. Celui d'Octavius comprenoit le reſte de l'Eſpagne, les Gaules, la Germanie, la Syrie, la Phénicie, l'iſle de Chypre, l'Egypte & tous les pays gouvernés par des rois ſoumis aux

Romains. Ce partage, au reſte, ſouffrit dans la ſuite quelques changemens; & nous ne le mettons ſous les yeux de nos lecteurs, que pour leur montrer toute l'étendue de l'empire. Il eſt à propos de remarquer, qu'Octavius ne donna aux gouverneurs de ſes provinces, que le titre de propréteur; & qu'au contraire, il donna, par diſtinction, celui de proconſul aux gouverneurs des provinces du ſénat.

Puiſqu'il avoit exterminé tous ſes ennemis, aucun parti ne pouvoit prendre les armes contre lui. Après tant de guerres, la paix s'établiſſoit donc d'elle-même néceſſairement; mais la flatterie affectoit de dire qu'elle étoit l'ouvrage d'Octavius.

d'Octavius. On le regardoit, en conſéquence, comme un ſecond fondateur de Rome; & on lui eût donné le nom de Romulus, s'il n'eût pas craint, en l'acceptant, de paroître aſpirer trop ouvertement à la tyrannie. On lui donna celui d'Auguſte, nom qui juſqu'alors n'avoit été donné qu'aux temples conſacrés par les augures. Quelque tems après, il fut déclaré père de la patrie.

Conſul d'année en année, Auguſte, c'eſt ainſi que nous le nommerons déſormais, jugea ſans doute, qu'un conſulat non interrompu reſſembloit trop à la dictature devenue odieuſe. C'eſt pourquoi au lieu d'en accepter un douzième,

il ſe démit du onzième, qu'il affecta de faire tomber à L. Sextius, partiſan déclaré de Brutus.

Il ſortoit alors d'une maladie mortelle pendant laquelle il parut reconnoître que le ſénat avoit la principale part à la ſouveraineté. Car au lieu de prendre des meſures pour aſſurer ſa puiſſance à Marcellus ſon neveu & ſon gendre (1), il avoit mis entre les mains du conſul Piſon, en préſence des principaux magiſtrats, le regiſtre des forces & des revenus de l'empire, pour le remettre au ſénat. On lui ſut gré encore en cette occaſion,

(1) Il étoit fils d'Octavie, & il avoit épouſé Julie, fille d'Auguſte & de Scribonia.

d'avoir donné ſon anneau à M. Agrippa plutôt qu'à ſon gendre ; & d'avoir par-là déſigné ce capitaine, généralement eſtimé, comme digne d'être le chef de la république, ſi on jugeoit convenable qu'elle en eût un.

Auguſte étoit devenu par cette conduite l'objet de la reconnoiſſance publique ; on le conjura de céder aux ordres du peuple & à l'autorité du ſénat ; c'eſt ainſi que parloit la flatterie, & on lui fit accepter la puiſſance tribunicienne pour toute ſa vie, le privilége de propoſer une affaire dans chaque aſſemblée du ſénat, & le pouvoir proconſulaire à perpétuité ; on ajouta même, que lorſqu'il ſeroit dans

les provinces du reſſort du ſénat, il auroit une autorité ſupérieure à celle des proconſuls.

La permiſſion de mettre une affaire en délibération dans chaque ſéance du ſénat, n'étoit qu'une partie du droit illimité des conſuls. Le pouvoir proconſulaire ne donnoit de juriſdiction que dans les provinces. Auguſte pouvoit l'exercer dans Rome même, mais non pas ſur Rome, car les proconſuls n'eurent jamais d'autorité dans la capitale. Il ne conſervoit donc plus ſur cette ville d'autres pouvoirs que ceux qu'il tenoit de la puiſſance tribunicienne.

Mais ſi des tribuns annuels, ont commandé dans Rome, que ne

pouvoit pas un tribun perpétuel qui disposoit des légions ? On conçoit que sans user de violence, Auguste trouva des conjonctures favorables pour étendre les prérogatives de la puissance tribunicienne. En effet, on lui avoit accordé de l'exercer jusqu'à un mille au-delà de Rome, & il l'exerça bientôt dans toutes les provinces. C'est qu'en l'exerçant, il ne paroissoit que le protecteur du peuple.

Il sembloit néanmoins vouloir cacher l'autorité qu'il s'arrogeoit. Quoiqu'il eût à vie la puissance tribunicienne, il auroit voulu la faire paroître annuelle, & il en prenoit possession tous les ans.

En vertu de cette puissance, il

devint juge ſouverain dans le civil, comme dans le criminel ; pouvoir dont aucun magiſtrat n'avoit encore joui, & qui tendoit à rendre arbitraire l'adminiſtration de la juſtice.

Aujourd'hui, lorſqu'on a été mal jugé, on appelle d'un juge inférieur, à un juge ſupérieur. A Rome, appeler, c'étoit avoir recours à une protection ſupérieure, ſoit avant, ſoit après le jugement. En matière civile, les appels étoient même fort rares. On appelloit quelquefois d'un préteur à ſon collègue, & jamais aux tribuns. Auſſi ces magiſtrats ne prenoient-ils pas ſur eux de réformer les jugemens portés dans les tribunaux. Ils ne jugeoient même que

de quelques affaires de police, ainſi que les édiles plébéiens, qui leur étoient ſubordonnés.

En matière criminelle, la loi Valéria leur donnoit une eſpèce de juriſdiction. Cependant ce n'étoit pas à eux qu'on appelloit, c'étoit au peuple. Ils convoquoient les comices, ils y portoient l'appel, ils avoient une grande influence dans les jugemens; mais ils ne jugeoient pas eux-mêmes.

Sous Auguſte, les tribunaux ſubſiſtèrent. Cependant il fut permis d'appeller à lui, ſoit avant, ſoit après le jugement. On y appella, & c'eſt ainſi qu'il devint inſenſiblement ſeul juge ſuprême dans le civil comme dans le criminel.

Pour cacher cette uſurpation, il ſe fit une règle de juger les affaires principales avec le ſénat; ou, quand il ne le pouvoit pas, avec un conſeil privé qui repréſentoit ce corps. Ce conſeil qui l'accompagnoit hors de Rome, & qui le ſuivoit même à l'armée, étoit compoſé des deux conſuls, d'un magiſtrat de chaque eſpèce, & de quinze ſénateurs tirés au ſort.

Quant aux appels ſur les affaires moins importantes, il renvoyoit ceux de la ville au préfet de Rome, magiſtrat qu'il avoit créé lui-même pour le maintien de la police; & déléguoit dans les provinces, des hommes conſulaires qui prenoient connoiſſance de tous les autres.

Par cette adminiſtration, Auguſte parut l'unique ſource d'une puiſſance qu'il uſurpoit. On jugea bientôt qu'elle émanoit de lui ſeul. Auſſi le tems venoit où les tribunaux crurent ne juger qu'en vertu de l'autorité qui leur fut confiée par les empereurs.

Seul juge ſuprême, Auguſte avoit encore le droit de faire grace aux coupables, dans quelque tribunal qu'ils euſſent été condamnés, droit qui le mettoit, à cet égard, au-deſſus des loix, & dont aucun magiſtrat n'avoit joui.

Maître des armées & juge ſouverain, Auguſte pouvoit commander dans Rome; mais il s'étoit fait une loi de n'exercer la puiſſance,

qu'autant qu'il y ſeroit autoriſé par les magiſtratures qu'on lui auroit conférées. Or, il n'étoit pas conſul; & il paroiſſoit ſi éloigné de s'en arroger le pouvoir, que le peuple ſe reprochoit de l'avoir laiſſé rentrer dans la vie privée.

Il ſurvint une famine & une peſte; le Tibre ſe déborda, le tonnerre tomba ſur le panthéon. A ces fléaux on jugea que les dieux puniſſoient Rome d'avoir ſouffert qu'Auguſte ceſsât de la gouverner. Le peuple le demande pour dictateur; il force le ſénat d'en porter le décret; il court au palais avec vingt-quatre licteurs, & il preſſe l'empereur d'accepter la dictature. Auguſte qui connoît l'inconſtance du peuple, ſe

jette à genoux. Il ſe découvre la poitrine, & il proteſte qu'il recevra plutôt le coup de la mort. Il conſent ſeulement, & comme malgré lui, à ſe charger de l'intendance des vivres, telle que l'avoit eu Pompée.

Cette même année, les comices conſulaires s'étant tenus, lorſque l'empereur venoit de paſſer en Sicile, le peuple lui réſerva l'un des deux conſulats. Auguſte refuſa, & ſon refus occaſionna des troubles. Deux candidats qui ſe mirent ſur les rangs, causèrent des ſéditions, & l'impunité multiplia les déſordres. Agrippa fut envoyé pour rétablir le calme; mais Auguſte, qui craignoit de paroître uſurper ſur le

conſulat, ne lui avoit pas donné des pouvoirs aſſez étendus. Ce fut dans cette circonſtance qu'il le prit pour gendre. Il vouloit peut-être, par ce choix, faire reſpecter l'autorité qu'il lui confioit. Agrippa répudia Marcella, nièce d'Auguſte, & épouſa Julie, veuve de Marcellus.

De Sicile, l'empereur paſſa en Grèce, & delà en Aſie. Nous avons vu que la puiſſance proconſulaire, qui lui avoit été accordée, lui ſubordonnoit les proconſuls. En conſéquence, il régla tout en ſouverain dans les ſiennes. Il diſpoſa de pluſieurs royaumes, dont les rois, ſous le titre d'amis de la république, n'étoient que des eſclaves couronnés. Il menaça Phraate, roi des

Parthes,

Parthes, & ce prince lui renvoya les enſeignes priſes ſur Craſſus & ſur Antoine ; il lui donna même ſes propres fils pour ôtages de la paix.

La flatterie célébra cet événement. Mais les Parthes tomboient en décadence, depuis qu'ils avoient été défaits par Ventidius. Leurs provinces étoient déchirées par les partis qui diviſoient l'empire ; & Phraate, naturellement cruel & timide, avoit éprouvé pluſieurs révolutions. Dans de pareilles circonſtances, il craignoit une guerre étrangère, & ce fut ſa foibleſſe, qui fit toute la grandeur d'Auguſte.

Cependant les troubles croiſſoient

à Rome, & Auguſte ne paroiſſoit pas s'en occuper. Comme il perſiſtoit à refuſer le conſulat, il n'avoit point de titre pour commander dans la capitale; & il ſe bornoit à veiller ſur les provinces, où il maintenoit l'ordre & la paix.

Tous les gens, remarque M. de Monteſquieu, *qui ont eu des projets ambitieux, avoient travaillé à mettre une eſpèce d'anarchie dans la république. Pompée, Craſſus & Céſar y réuſſirent à merveille* (1). Auguſte ſe conduiſoit ſur ce plan. Ce n'eſt pas qu'il voulut forcer le peuple à lui donner à Rome tous les attributs ſenſibles de la ſouveraineté;

(1) Grand. Décad. des Romains, C. 13.

car tout ce qu'il craignoit, c'étoit de paroître ſouverain ; il deſiroit donc qu'on ajoutât la puiſſance conſulaire à tous les titres qu'il avoit obtenus. S'il étoit une fois revêtu de cette puiſſance, il avoit alors dans Rome même une autorité ſupérieure à celle des conſuls, & cependant il pouvoit laiſſer ſubſiſter le ſimulacre de la république.

Alors C. Sentius Saturninus, unique conſul, gouvernoit en magiſtrat qui ne connoiſſoit point de ſupérieurs, & montroit une vigueur digne des premiers tems de la république. Les déſordres cependant vinrent au point que le ſénat donna le décret qui autoriſoit le conſul à prendre les armes. Mais Satur-

ninus n'accepta pas une commiſſion qui paroiſſoit empiéter ſur les droits du général, & il fallut députer à Auguſte.

Auguſte qui vouloit dégoûter le peuple de ſe gouverner uniquement par les conſuls, ne hâtoit pas ſon retour. Il donnoit audience à des ambaſſadeurs; il s'occupoit des raretés qui lui venoient des Indes; & il s'arrêtoit à Athènes, pour donner le tems à un gymnoſophiſte de ſe précipiter devant lui dans les flammes, curieux d'avoir ce trait de commun avec Alexandre. Il ne revint à Rome que lorſqu'il ſut qu'on étoit diſpoſé à lui donner la puiſſance conſulaire. En effet, il l'obtint; & on lui donna encore le

droit de faire des loix, & la cenſure pour cinq ans, ſous le titre de préfet des mœurs.

Il réuniſſoit alors en ſa puiſſance tous les pouvoirs auparavant ſéparés, & il étoit proprement ſeul & unique magiſtrat. Il affecta néanmoins de ne diſpoſer de rien par lui-même. C'eſt pourquoi il demanda les honneurs de la préture pour Tibère, qui venoit de mettre Tigrane ſur le trône d'Arménie; & pour Druſus, une diſpenſe qui lui permît d'exercer les magiſtratures, cinq ans avant l'âge preſcrit par les loix. L'un & l'autre étoient fils de Livie.

Attentif à cacher ſa puiſſance, il cherchoit à la rendre en quel-

que ſorte inviſible. Il écarta les licteurs. Il ne prit le prénom d'empereur qu'avec les ſoldats ; & dans tous les réglemens qu'il fit pour la capitale, il ne s'attribua jamais d'autre titre que celui de prince du ſénat. Mais comme enfin ſous ce titre, il exerçoit tous les pouvoirs, on ſe fit bientôt une habitude d'attacher au nom de prince toutes les prérogatives de la ſouveraineté C'eſt ce qu'on remarque ſous Tibère, qui lui ſuccéda.

Il laiſſa ſubſiſter la république, quant à la forme extérieure. L'élection des magiſtrats continua de ſe faire dans les comices. Deux conſuls parurent encore gouverner l'empire. La république conſerva ſes

tribuns, ſes édiles, ſes queſteurs & ſes préteurs. Auguſte affecta même toujours de montrer beaucoup de reſpect pour les anciennes magiſtratures. Il refuſoit le conſulat avec un air de modeſtie & de reconnoiſſance, propre à faire croire qu'il l'eſtimoit au-deſſus de tout; & afin de mieux convaincre du cas qu'il en paroiſſoit faire, il en demanda un douzième & un treizième, pour donner avec plus de ſolemnité la robe virile à ſes deux petits-fils, Caïus & Lucius, fils d'Agrippa & de Julie. Il ne lui manquoit plus que le ſouverain pontificat; il en fut revêtu après la mort de Lépidus (1).

(1) Nous venons d'expoſer la politique

Dans l'accroiſſement de l'autorité d'Auguſte, on voit ſenſiblement que la puiſſance paſſoit du peuple au prince. Il vint un tems où les empereurs cherchèrent à ſe diſſimuler cette vérité. Ils l'oublièrent enfin tout-à-fait, & on l'oublia avec eux.

Lorſqu'Auguſte achevoit de recevoir toutes les prérogatives de la ſouveraineté, Agrippa ſoumettoit l'Eſpagne, où depuis environ deux ſiècles les Romains avoient preſque toujours eu la guerre. L'empereur voulut alors aſſocier ce ca-

---

d'Auguſte d'après une diſſertation de M. l'abbé de la Bleterie. Mémoires de l'acad. des inſcriptions & belles-lettres.

pitaine à une partie de ſa puiſſance. Dans cette vue, il le demanda pour collègue à la cenſure, & il lui fit donner le tribunat pour cinq ans. Par-là, il veilloit à ſa propre sûreté; car il trouvoit dans Agrippa un citoyen aſſez puiſſant pour le venger, & qui, partageant en quelque ſorte l'empire avec lui, ôtoit à tout autre l'eſpérance d'y parvenir.

Les deux cenſeurs travaillèrent enſemble à réprimer les abus; ils firent des réformes dans le ſénat & dans l'ordre des chevaliers; ils réprimèrent les brigues qui troubloient les comices, & ils portèrent leur attention juſques ſur les ſpectacles.

Ils firent des loix contre les célibataires. Elles offroient des récompenſes à ceux qui auroient un certain nombre d'enfans, & elles puniſſoient de l'amende ceux qui ne ſeroient pas mariés dans l'âge preſcrit. Mais pour donner plus de force à ces réglemens, il eût été néceſſaire d'apporter des remèdes aux déſordres des perſonnes mariées, dont les débauches entretenoient la corruption de la jeuneſſe. De pareilles loix ſont ſans effet dans un ſiècle où il n'y a point de mœurs ; & Auguſte contribuoit à les rendre inutiles, parce qu'il étoit vicieux lui-même.

Les affranchiſſemens devenoient tous les jours plus communs ; ſi

quelques citoyens avoient la générosité de vouloir récompenser des esclaves fidèles, le plus grand nombre se conduisoit par d'autres motifs. Les uns par avarice, vouloient recevoir, au nom de leurs affranchis, le blé que la république distribuoit aux pauvres; les autres, par ostentation, ambitionnoient d'avoir à leur pompe funèbre beaucoup de gens en chapeaux de fleurs. Les censeurs portèrent des loix contre cet abus, qui multiplioit une populace pauvre, oisive & séditieuse, & Auguste prit lui-même pour maxime de n'accorder que rarement les droits de cité.

L'année suivante fut le terme qu'Auguste avoit marqué lui-même

à ſon adminiſtration. Il ſe démit donc; mais il ſe rendit encore aux ordres du peuple, & il reprit le gouvernement pour cinq ans. Dans la ſuite la même ſcène ſe répéta, de ſorte que ſe chargeant de la république, tantôt pour cinq ans, tantôt pour dix, il ſe ſuccéda cinq fois.

Cette même année, il célébra les jeux ſéculaires avec beaucoup de magnificence. Ayant pour les ſpectacles un goût où la politique pouvoit entrer pour quelque choſe, il ne laiſſoit pas échapper l'occaſion d'en donner au peuple. A la fin des jeux, il adopta Caïus & Lucius, voulant donner un nouvel appui à ſon autorité. Ils pri-

rent à cette occaſion le nom de *Céſar*.

Pluſieurs guerres s'élevèrent. Auguſte partit pour les Gaules, où les Germains avoient fait une irruption. Druſus défit les Rhétiens, Tibère acheva de les ſubjuguer ; & Agrippa rendit la paix à l'Aſie.

Ce capitaine, au lieu de rendre compte au ſénat ſuivant l'uſage, n'écrivit qu'à l'empereur ; & il refuſa le triomphe qui lui fut offert. Son exemple devint une règle pour les autres généraux. Ils ceſsèrent d'adreſſer leurs lettres au ſénat ; le triomphe devint un privilège des empereurs & des princes de leur maiſon ; & on n'accorda plus aux généraux victorieux que les orne-

mens du triomphe, c'eſt-à-dire, la robe triomphale, qu'ils pouvoient porter dans certaines cérémonies, une ſtatue qui les repréſentoit couronnés de lauriers, & quelques autres prérogatives moins connues.

Sur ces entrefaites, Agrippa étant mort, Tibère épouſa Julie, & devint gendre d'Auguſte. L'empire avoit alors la guerre avec les Pannoniens, les Daces, les Dalmates, les Sicambres & les Cattes. Tibère & Druſus commandèrent les armées avec de grands ſuccès; mais Druſus mourut en Germanie, fort regretté des Romains qui l'eſtimoient, & qui le croyoient capable de rétablir la république. Il laiſſoit trois

enfans de ſa femme Antonia, Germanicus, Claude, qui fut empereur, & une fille qu'épouſa Caïus Céſar.

Juſqu'alors on n'avoit jamais admis en juſtice la dépoſition des eſclaves contre leurs maîtres. Auguſte, qui avoit étouffé pluſieurs conjurations, & qui en craignoit de nouvelles, porta une loi par laquelle il ſtatuoit que lorſqu'un citoyen ſeroit accuſé d'avoir conſpiré, on vendroit ſes eſclaves au public, afin que, n'appartenant plus à leur maître, leur témoignage pût être reçu. Ce réglement rendoit odieux le légiſlateur qui ſe jouoit des loix; mais l'empereur trouva le moyen de diſtraire le peuple par des ſpectacles, & de ſe l'attacher

en paroiſſant tous les jours plus populaire.

Vers ce tems, Auguſte fit donner à Tibère la puiſſance tribunicienne pour cinq ans; ſoit qu'il crût trouver en lui le même appui que dans Agrippa, ſoit qu'il voulût réprimer l'ambition de ſes deux petits-fils, ſoit enfin qu'il eût la foibleſſe de céder aux ſollicitations de Livie. Il paroît au moins qu'il avoit peu de goût pour ſon gendre.

Tibère voyoit lui-même ſon élévation avec une ſorte de crainte, parce qu'elle le mettoit en concurrence avec les petits-fils de l'empereur. C'eſt pourquoi il prit tout-à-coup le parti de ſe retirer à Rhodes, malgré les inſtances de ſa

mère pour le retenir, & malgré les plaintes de ſon beau-père, qui lui reprochoit de l'abandonner.

Lorſque le tems de ſa puiſſance tribunicienne fut expiré, & que, devenu ſimple particulier, il ne pouvoit plus être un obſtacle à l'ambition des deux jeunes Céſars qui occupoient alors la ſeconde place, il demanda la permiſſion de revenir à Rome, mais on la lui refuſa; on lui dit même de n'y plus penſer. Il reſta donc à Rhodes, où il vécut encore deux ans comme un homme ſuſpect, diſgracié, exilé, expoſé par conſéquent au mépris & aux injures de ſes ennemis. On ne lui permit de revenir qu'après huit ans d'abſence; & ce fut à con-

dition qu'il ne prendroit aucune part au gouvernement. L'année même de ſon retour, Lucius Céſar mourut à Marſeille, & cette mort fut ſuivie, dix-huit mois après, de celle de Caïus, qui étoit en Orient. Livie fut ſoupçonnée de les avoir fait empoiſonner l'un & l'autre.

Auguſte avoit perdu ſucceſſivement Marcellus, Agrippa, Lucius & Caïus. Il chercha un appui dans Tibère & dans le jeune Agrippa, ſurnommé Poſthumus, parce que Julie l'avoit mis au monde après la mort d'Agrippa. Il les adopta l'un & l'autre; & quoique Tibère eût un fils, il lui dit d'adopter Germanicus, fils de Druſus, il ſe déterminoit à toutes ces adoptions,

parce qu'il avoit plus de ſoixante-cinq ans, & qu'après avoir vu pluſieurs conſpirations ſe former contre lui, il venoit de découvrir encore celle de Cornélius Cinna; on ſait qu'il lui pardonna à la ſollicitation de Livie.

Agrippa Poſthumus d'un eſprit ſtupide & d'un caractère féroce, paroiſſoit d'une foible reſſource pour Auguſte. Livie néanmoins, qui craignoit qu'il ne fût préféré à ſon fils, le fit déshériter & reléguer dans l'iſle de Planaſie. Cependant Tibère ſe faiſoit une étude de gagner la confiance de l'empereur. Il commanda l'armée contre les peuples d'Illyrie, & termina glorieuſement une guerre difficile.

Ayant enſuite marché avec Germanicus contre les Germains qui avoient défait Varus & taillé en pièces trois légions, il en triompha, & fut aſſocié à l'empire. Le peuple & le ſénat à la prière d'Auguſte, le lui donnèrent pour collègue dans le commandement des armées & dans le gouvernement des provinces.

L'année ſuivante, Auguſte reprit pour dix ans l'adminiſtration de la république. Il trouvoit alors dans ſon âge un prétexte pour ſecouer la dépendance, dans laquelle il s'étoit mis par politique. Car ne pouvant plus venir régulièrement au ſénat; il fit arrêter, que ce qu'il décideroit avec Tibère dans

un conſeil compoſé des conſuls en charge, des conſuls déſignés, de vingt ſénateurs, qui devoient changer tous les ans, & de tels autres qu'il jugeroit à propos d'y admettre, auroit la même force qu'un décret porté dans le ſénat, à la pluralité des voix; innovation qui tendoit à faire paſſer toute la ſouveraineté dans le conſeil du prince, & par conſéquent, dans le prince ſeul. Auguſte ne ſurvécut pas longtems à ſa dernière inſtallation. Il mourut à Nole en Campanie, le 19 Août, âgé de 76 ans. Il avoit gouverné la république avec Antoine pendant près de douze, & il la gouverna ſeul pendant quarante-quatre.

Par ſon teſtament, il inſtitua héritiers Tibère & Livie, & leur ordonna de porter ſon nom, c'eſt-à-dire, celui d'Auguſte. Il leur ſubſtitua Druſus, fils de Tibère, Germanicus & les trois fils de ce dernier, & il fit des legs au peuple & aux troupes. Il n'eſt pas inutile de remarquer qu'il n'imagina pas de diſpoſer de l'empire; car il eut des ſucceſſeurs qui le regardèrent comme leur bien propre.

Auſſi-tôt après ſa mort, le ſénat lui décerna un temple, dont Livie fut prêtreſſe, & on compta parmi les prêtres Tibère, Druſus, Germanicus, Claude & les ſénateurs les plus illuſtres. Ils étoient vingt-cinq; on les nomma *les compagnons d'Auguſte.*

CHAPITRE II.

Observations sur le gouvernement d'Auguste.

POUR juger de l'état où Auguste a laissé la république, il est nécessaire de savoir quelles étoient à sa mort les forces de l'empire; & comme les forces consistent moins dans le nombre des soldats, que dans les usages qui s'introduisent parmi les troupes, nous examinerons la révolution que les règlemens d'Auguste ont dû produire. Mais pour en mieux juger, il faut d'abord considérer quelle a été la discipline militaire dans les siècles précédens.

Le mot *légion* donne déjà une idée avantageuſe de la milice des Romains, puiſqu'il vient de *legere*, qui ſignifie choiſir. En effet, on choiſiſſoit les ſoldats dans les tribus, & chacune en fourniſſoit un égal nombre. C'eſt pourquoi juſqu'à Servius Tullius, la légion fut de 3000 fantaſſins & de 700 cavaliers.

Ce roi ayant fait quatre tribus, la légion fut de 4000 hommes de pié juſqu'à la bataille de Cannes, qu'on la compoſa de cinq mille. Cependant le nombre des cavaliers n'augmenta pas, ſoit parce qu'il étoit difficile aux Romains d'entretenir une grande cavalerie, ſoit parce qu'ils jugeoient

que

que l'infanterie fait la principale force des armées.

La dernière claſſe ne fourniſſoit point de ſoldats. Ils étoient tous tirés des cinq premières, qui ayant des propriétés, étoient plus intéreſſés au ſalut de l'état.

On levoit les cavaliers dans les dix-huit premières centuries de la première claſſe. Or, puiſqu'elles étoient les premières, elles comprenoient ce qu'il y avoit de plus riche parmi les patriciens & parmi les plébéiens. On continua de choiſir de la ſorte, même lorſqu'on eut aſſigné une paye aux ſoldats.

Il étoit ſage de ne confier la défenſe de l'état qu'aux citoyens qui avoient quelque choſe à per-

dre. Mais Marius voulant ſe fortifier de la populace contre les nobles, arma les plus pauvres, ceux qu'on nommoit *capite cenſi*, & les introduiſit dans des légions qu'il forma de ſix mille hommes.

Si par ce changement, les légions ne parurent pas perdre de leur courage, elles dégénérèrent cependant. En effet, une populace armée ne pouvoit être que ſéditieuſe.

Quelques années après, on accorda les droits de cité à tous les Italiens; & il n'y eut plus de diſtinction entre les troupes des Romains & celles des alliés. Cette diſtinction étoit pourtant capable d'entretenir l'émulation. On peut

donc conjecturer que les légions romaines en devoient devenir moins bonnes, & que celles des alliés n'en devoient pas devenir meilleures.

Les guerres civiles ſe ſuccédèrent juſqu'à la bataille d'Actium, & la république n'eut que des troupes vendues aux généraux qui la déchiroient. La légion ne fut donc plus une milice choiſie. Jettons un coup d'œil ſur les changemens arrivés dans la diſcipline.

Dans les beaux tems de la république, les tribuns légionnaires, nommés par les conſuls ou par le peuple, exerçoient continuellement les troupes; plutôt que de les laiſſer croupir dans l'oiſiveté, ils les auroient employées à des travaux

inutiles; d'où il arrivoit que le tems où elles avoient l'ennemi en tête, étoit en quelque ſorte pour elles un tems de repos. Les récompenſes qu'on leur offroit, entretenoient le courage, ſans exciter l'avidité; & les peines toujours infamantes, ne laiſſoient de reſſources qu'aux ſoldats capables de ſe réhabiliter par quelqu'action éclatante. (1)

Une pareille diſcipline ne peut ſe conſerver que dans un gouvernement où il y a des mœurs, & où les ſoldats ſont preſque toujours ſous les yeux des magiſtrats. Il y avoit donc long-tems qu'elle ne

(1) Voyez à ce ſujet les obſervations ſur les Romains, liv. IV.

ſubſiſtoit plus, lorſqu'Auguſte parvint à l'empire ; une innovation qu'il fit, & que cependant il ne pouvoit ſe diſpenſer de faire, acheva de ruiner la diſcipline, & devint une ſource de calamités.

Les légions avant Auguſte n'étoient pas perpétuelles. On licencioit celles qui avoient ſervi, on en levoit de nouvelles, & le même homme continuoit d'être tour-à-tour ſoldat & citoyen. Cet uſage s'étoit établi, lorſque la république n'avoit à défendre que des provinces peu éloignées. Il ſe conſerva, lorſqu'ayant étendu ſon empire au-delà de l'Italie, elle commanda comme puiſſance dominante aux nations diviſées, qui armoient pour

elle les unes contre les autres. Mais quand toutes les provinces furent également assujetties, cet usage ne pouvoit plus subsister; il n'auroit pas été possible de secourir toujours à tems les frontières reculées, s'il avoit fallu à chaque fois lever de nouvelles troupes; & par conséquent il devenoit nécessaire d'avoir toujours des armées sur pié. Auguste fixa donc les légions dans les provinces qu'il s'étoit réservées, & elles devinrent perpétuelles.

Depuis cet établissement, les citoyens ne furent plus obligés de quitter leurs foyers pour courir aux frontières. Ils payoient des soldats, & l'empire paroissoit armé pour sa défense; mais ils s'amolissoient &

ceſſoient d'être propres aux fatigue de la guerre. Cependant les légions n'étoient plus à la république, elles étoient à l'empereur; & parce qu'elles défendoient l'empire, elles devoient bientôt s'arroger le droit d'en diſpoſer. Recrutées dans les provinces où elles étoient établies, elles ſe rempliſſoient de mercenaires qui ne connoiſſoient que la paye ou le butin. Elles devoient donc ſacrifier tout à leur avidité, & on pouvoit prévoir qu'elles cauſeroient de grands troubles. De pareilles armées pouvoient être funeſtes au deſpote, qui les regardoit comme le ſoutien de ſon autorité.

Les forces de l'empire montoient à cinquante légions, dont vingt-

cinq étoient de citoyens romains. Les peuples qu'on nommoit alliés, fourniſſoient les vingt-cinq autres. Auguſte fonda une caiſſe militaire pour l'entretien des troupes, il régla la paye, les récompenſes & le tems du ſervice.

Par ces règlemens, maître abſolu dans les provinces, il s'aſſura de l'Italie où il établit dix cohortes. Il ne lui manquoit plus que de mettre une garniſon dans la capitale de l'empire; des tumultes ſurvenus dans les élections lui en fournirent le prétexte; & il fit entrer dans Rome trois cohortes, qui formoient un corps de ſix mille hommes, les autres campèrent aux environs des villes voiſines. Ces cohortes étoient

proprement la garde de l'empereur, elles avoient deux préfets pour commandans. On les nommoit prétoriennes, du mot *prétoire*, nom qu'on donnoit à la tente du général.

Ainſi le deſpotiſme s'établiſſoit ſans obſtacle, de lui-même en quelque ſorte. Il trouvoit les circonſtances ſi favorables, qu'Auguſte n'avoit pas beſoin de tout le génie qu'on lui ſuppoſe. « Les vertus & les vices d'un peuple ſont, » dans le moment qu'il éprouve » une révolution, la meſure de la » liberté ou de la ſervitude qu'il » en doit attendre. C'eſt l'amour » héroïque du bien public, le » reſpect pour les loix, le mé-

» pris des richeſſes & la fierté de
» l'ame qui ſont les fondemens du
» gouvernement libre. C'eſt l'in-
» différence pour le bien public ,
» la crainte des loix qu'on hait, l'a-
» mour des richeſſes & la baſſeſſe
» des ſentimens qui ſont comme
» autant de chaînes qui garrottent
» un peuple & le rendent eſclave.
» Qu'on y réfléchiſſe, c'eſt du point
» différent où ces vertus & ces
» vices ſont portés, que réſultent
» les mœurs convenables à chaque
» eſpèce de gouvernement; les ver-
» tus nobles , auſtères & rigides
» du républicain , réduiroient le
» monarque à n'être qu'un ſimple
» magiſtrat; les vices bas & lâches
» de l'eſclave le rendroient deſpo-

» tique... Les mœurs précipitoient » donc les Romains au-devant du » joug (1) ».

Auſſi Auguſte ne prit-il aucune précaution pour prévenir l'abus de l'autorité dans ſes ſucceſſeurs. *Il ſongea*, dit M. de Monteſquieu (2), *à établir le gouvernement le plus capable de plaire qu'il fût poſſible, ſans choquer ſes intérêts; & il en fit un ariſtocratique par rapport au civil, & monarchique par rapport au militaire; gouvernement ambigu, qui n'étant pas ſoutenu par ſes propres forces, ne pouvoit ſubſiſter*

(1) Obſervations ſur les Romains, liv. III, au commencement.

(2) Grandeur des Romains, chap. XIII.

que tandis qu'il plairoit au monarque, & étoit entièrement monarchique par conſéquent.

Cette monarchie qui paroiſſoit modérée, parce qu'Auguſte craignoit lui-même de paroître abſolu, n'étoit qu'un deſpotiſme déguiſé. D'un côté, les Romains avoient tous les vices qui aviliſſent les ames, & de l'autre, aucune borne n'étoit preſcrite à la puiſſance du monarque.

Auguſte auroit mis un frein à cette puiſſance, s'il eût réglé par des loix la ſucceſſion à l'empire. Pendant quarante-quatre ans qu'il gouverna la république, il lui eût été poſſible de donner à ſes réglemens, une force capable de les faire

faire reſpecter, au moins pour un tems. Il ne le tenta pas; peu inquiet ſur ce qui arriveroit après lui, il ne ſongeoit qu'à ſa propre ſûreté.

D'ailleurs de pareilles loix, s'il les avoit portées, auroient fait connoître qu'il étoit lui-même trop puiſſant. C'étoit déclarer aux Romains que la république ne pouvoit plus ſe rétablir, & que déſormais ils étoient condamnés à obéir à un monarque, ſans eſpérance de recouvrer la liberté. Voilà ce qu'il n'avoit pas le courage de laiſſer entrevoir, & c'eſt pourquoi il ne s'étoit jamais chargé du gouvernement que pour un tems limité.

Peut-être, dit M. de Monteſquieu, *que ce fut un bonheur pour Auguſte de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire, & que cela même l'y porta. On le craignit moins. Il n'eſt pas impoſſible que les choſes qui le déshonorent le plus, ayent été celles qui le ſervirent le mieux. S'il avoit d'abord montré une grande ame, tout le monde ſe ſeroit méfié de lui; & s'il eut eu de la hardieſſe, il n'auroit pas donné à Antoine le tems de faire toutes les extravagances qui le perdirent.*

Voilà donc les cauſes qui contribuèrent à l'élever à l'empire; c'eſt auſſi par elles qu'il ſe maintint. Avec plus de hardieſſe, il n'auroit pas eu la politique qu'on ad-

mire ; mais il auroit pu être plus grand.

CHAPITRE III.

Tibère.

IL y avoit déjà quelques années qu'on prévoyoit la fin d'Auguſte, & les eſprits incertains ſur les ſuites qu'elle pouvoit avoir, ne ſavoient à quelle penſée s'arrêter. On redoutoit la guerre, on la déſiroit, ſuivant qu'on craignoit pour une fortune faite, ou qu'on eſpéroit pour une fortune à faire. En général, on ne ſongeoit qu'avec frayeur aux maîtres dont on étoit menacé. Agrippa, ſans expérience, étoit d'un caractère féroce & de plus irrité par les affronts. Tibère

avoit du courage ; mais que pouvoit-on attendre d'un prince élevé auprès du trône, ſur qui on avoit de bonne heure accumulé les honneurs, & qui ſortoit du ſang des Claudius ? Du lieu même de ſon exil, le bruit de ſes emportemens, de ſa diſſimulation & de ſes débauches, s'étoit répandu juſqu'à Rome & le faiſoit craindre comme un fléau qui menaçoit la république. Livie enfin étoit capable de tout oſer, & on appréhendoit en elle juſqu'à ſon ſexe, qui d'ordinaire eſt d'autant plus jaloux de la puiſſance qu'il eſt plus foible par lui-même.

Ces inquiétudes agitoient les eſprits, quand l'empereur tomba malade à Nole. Livie dépêcha des

couriers à Tibère qui étoit en Illyrie, & diſpoſa des gardes ſur toutes les avenues, afin que Rome ne ſût que les nouvelles vraies ou fauſſes qu'elle voudroit répandre. Elle tint de la ſorte les eſprits en ſuſpens entre l'eſpérance & la crainte; & on apprit qu'Auguſte venoit de mourir. On la ſoupçonna même d'avoir hâté la fin de l'empereur, dans l'appréhenſion qu'Agrippa ne fût rappellé; car elle n'ignoroit pas que ſon mari l'avoit été voir ſecrètement, & que dans cette entrevue, le père & le petit-fils s'étoient fort attendris.

Le meurtre d'Agrippa fut le premier effet des craintes de Tibère & de la haine de Livie. On feignit

qu'Auguſte en avoit lui-même donné l'ordre; & lorſque l'aſſaſſin vint dire qu'il avoit obéi, Tibère oſa le déſavouer, & le renvoya au ſénat. Mais cette affaire fut bientôt oubliée, & on ne parla plus d'Agrippa.

On n'attendit pas pour ſe ſoumettre, que Tibère fût arrivé à Rome. Les conſuls, le ſénat, les ſoldats & le peuple ſe hâtèrent de lui prêter ſerment. Lui-même il ne ſe hâtoit pas moins de prendre poſſeſſion de l'empire. Il avoit déjà donné le mot aux gardes prétoriennes; il envoyoit ſes ordres à l'armée, & il prenoit une garde.

Cependant, lorſque les conſuls propoſèrent de lui remettre les rê-

nes du gouvernement, il répondit par un long discours sur la grandeur de l'empire, sur le génie d'Auguste, seul capable d'animer un si vaste corps; sur les tems de son association, où chargé seulement de quelques parties, il avoit appris ce que pouvoit être le fardeau tout entier; & sur les personnages distingués, qui auroient pu partager entr'eux tant de soins, & pourvoir mieux qu'un seul à tous les besoins de l'état.

Si l'on n'eût pas considéré qu'il avoit déjà pris l'empire, on n'eut pas su dire, s'il l'acceptoit ou s'il le refusoit. Naturellement dissimulé, il s'étudioit alors à l'être, & il affectoit par ses réponses, de tenir

en ſuſpens le ſénat, qui ne craignant rien tant que de paroître l'avoir deviné, ſe proſternoit à ſes pieds. Il céda enfin peu-à-peu aux inſtances, aux larmes & aux ſupplications des ſénateurs. Mais en apparence, il ceſſa de refuſer, plutôt qu'il n'accepta, ne renonçant pas à l'eſpoir de recouvrer ſa liberté, & ſe flattant qu'un jour on voudroit bien accorder quelque repos à ſa vieilleſſe. Il ne détermina pas le tems, pour lequel il conſentoit à ſe charger de l'adminiſtration. En conſéquence, il n'eut pas beſoin comme Auguſte, de reprendre l'empire de dix en dix ans; & les magiſtratures devinrent perpétuelles dans ſa perſonne.

On voulut prodiguer les honneurs à Livie ; il s'y oppoſa, ſous prétexte que les diſtinctions ne devoient être accordées aux femmes qu'avec beaucoup de réſerve ; & pour écarter tous les ſoupçons qu'il faiſoit naître, il affecta lui-même beaucoup de modeſtie. Il défendit qu'on lui conſacrât des temples. Il refuſa conſtamment le titre de père de la patrie, il ne permit qu'aux militaires de lui donner le prénom d'empereur, & il rejetta toujours le nom de maître. *Je ſuis*, diſoit-il, *le prince du ſénat, l'empereur des ſoldats & le maître de mes eſclaves.*

Pendant la république, le peuple avoit ſeul la puiſſance légif-

lative, & pouvoit ſeul auſſi prononcer ſur la fortune & ſur la vie des citoyens. Nous avons vu qu'Auguſte, en vertu de ſa puiſſance tribunicienne, lui enleva ces prérogatives, & qu'il affecta de les partager avec le ſénat, pour être lui-même ſeul légiſlateur & ſeul juge. Par-là, le ſénat fut dégradé. Au lieu d'être comme auparavant le conſeil de la république, il ne fut plus qu'un tribunal, & il ne pouvoit déſormais prendre connoiſſance des affaires, qu'autant qu'il plairoit à l'empereur. Il ne reſtoit qu'à enlever au peuple le droit de nommer aux magiſtratures, & l'empereur ſe l'aſſuroit à lui-même, s'il le donnoit au ſénat. Car il devoit

dominer dans un corps dont les membres appréhenderoient ſa diſgrace ou rechercheroient ſa faveur.

D'après ces conſidérations, Tibère tranſporta au ſénat toutes les prérogatives des comices. Le peuple ceſſa de s'aſſembler, la république dont Auguſte avoit au moins reſpecté le ſimulacre, diſparut tout-à-fait; les ſénatus-conſultes, autoriſés par le ſénat, eurent ſeuls force de loix, & quoique le gouvernement parût ariſtocratique, on voyoit que le deſpotiſme commençoit à ſentir moins le beſoin de ſe déguiſer.

Le peuple ſe plaignit, mais inutilement. Le ſénat applaudit, comme s'il eût réellement acquis quel-

que choſe ; & ceux qui aſpiroient aux magiſtratures ſe félicitoient de n'avoir plus à briguer la faveur du peuple. La jalouſie prenoit, ſous un monarque la place de l'amour de la liberté. Tous les ordres travailloient mutuellement à leur ruine, & aucun d'eux ne conſidéroit qu'il préparoit la ſienne. C'eſt dans de pareilles circonſtances que le deſpotiſme s'enhardit. Auſſi verrons-nous bientôt les excès auquels il ſe porta.

Tibère cependant n'étoit pas ſans inquiétude. A peine les légions de Pannonie eurent appris la mort d'Auguſte, qu'elles ſe ſoulevèrent ; jugeant cette circonſtance favorable pour obtenir d'un prince qu'elles

jugeoient mal affermi, une augmentation de paye ou quelqu'autre grace.

Dans le même tems, & par les mêmes raiſons, une autre ſédition ſe formoit en Germanie; elle paroiſſoit d'autant plus à craindre, que les légions étoient en plus grand nombre, & que Germanicus qui les commandoit, pouvoit par elles s'élever à l'empire; il lui fut offert; mais bien éloigné de l'accepter, il éteignit la ſédition au riſque de ſa vie.

Quant aux légions de Pannonie, elles jugèrent à une éclipſe de lune dont elles furent effrayées, que les dieux ſe déclaroient contr'elles; & Druſus, fils de Tibère, ayant pro-

fité de cette diſpoſition, les fit rentrer dans le devoir.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, Tibère cherchoit à plaire au ſénat. Il le conſultoit; il ne faiſoit rien ſans ſon aveu; il lui demandoit juſqu'aux plus petites choſes, comme s'il eût ignoré qu'il pouvoit diſpoſer de tout; & il ſembloit craindre d'être contraire à l'avis d'un ſimple ſénateur. *Pères conſcrits*, diſoit-il ſouvent, *un prince bon, ſage, juſte, que vous avez revêtu d'un pouvoir ſi étendu, ſe doit au ſénat, à tous les citoyens, ſouvent même à chaque particulier; je ne me repens point d'avoir tenu ce langage, puiſque j'ai trouvé en vous & que j'y trouve encore des maîtres*

equitables, pleins d'indulgence & de bonté.

Modeſte juſqu'à paroître offenſé lorſqu'on le flattoit, il ne permit point qu'on ſévît contre ceux qui critiquoient ſon adminiſtration, ou qui répandoient des libelles contre ſa perſonne; & il diſoit qu'il ne s'étonnoit pas que des hommes libres parlaſſent librement dans une ville libre. En un mot, il diſſimula ſes vices tant qu'il crut ſa puiſſance mal aſſurée; cependant Séjan, préfet des gardes prétoriennes, jettoit dans ſon ame, naturellement ſoupçonneuſe, des haines qui devoient donner bientôt un libre cours à ſa cruauté.

Il y avoit une loi de majeſté,

ainſi nommée, parce qu'elle étoit portée contre les criminels d'état. Dans les tems qu'on s'intéreſſoit ou qu'on vouloit paroître s'intéreſſer au bien public, tous les citoyens ſe faiſoient un devoir de veiller ſur ceux qui avoient quelque part dans l'adminiſtration, & on n'étoit pas moins conſidéré lorſqu'on accuſoit un coupable, que lorſqu'on défendoit un innocent; ce fut là, pendant pluſieurs ſiècles une carrière qui s'ouvroit à l'éloquence & qui conduiſoit aux dignités. Le peuple condamnoit ordinairement à l'amende, quelquefois à l'exil, rarement à la mort. Les plus petites peines paroiſſoient un frein ſuffiſant; des hommes libres étant

plus ſenſibles aux moindres flétriſſures, que des eſclaves accoutumés aux humiliations, ne le ſont aux plus cruels ſupplices.

Dans les derniers tems de la république, ces accuſations dégénérèrent en abus, parce que les mœurs ſe corrompirent. L'abus devoit être plus grand ſous les empereurs, qui pouvoient étendre arbitrairement la loi de majeſté, & punir de mort les fautes les plus légères, ou même des actions indifférentes.

Sylla déclara coupables de lèze-majeſté les auteurs de libelles, quelle que fût la condition des perſonnes diffamées; cette loi s'abrogea d'elle-même ſous Céſar,

qui parut mépriſer les ſatyres. Auguſte la renouvella ; & Tibère ſe conduiſant à cet égard avec ſa diſſimulation ordinaire, ne voulut ni la révoquer, ni paroître la confirmer. Le préteur lui ayant demandé s'il connoîtroit des accuſations de lèze-majeſté, il lui répondit d'obſerver les loix. On répandoit alors des vers ſur ſa cruauté & ſur ſon éloignement pour ſa mère.

Il régnoit à peine depuis un an, & il ouvroit déjà cette porte aux délations ; elles commencèrent auſſitôt. S'il parut d'abord les mépriſer, c'étoit un artifice, il devoit bientôt les enhardir.

Sous un prince ſoupçonneux,

on ne ſavoit juſqu'où devoit s'étendre la loi de majeſté, & en conſéquence elle s'étendoit à tout; on fit un crime à un chevalier romain d'avoir admis un comédien parmi les prêtres qui deſſervoient dans ſa maiſon (1), un autel conſacré à Auguſte; & d'avoir vendu la ſtatue de cet empereur, en vendant des jardins où elle étoit. Le crime d'un autre fut d'avoir parjuré le nom d'Auguſte.

Comme il ſuffiſoit d'abord à Tibère que ces accuſations euſſent

(1) Il y avoit de pareils autels dans preſque toutes les maiſons. On nommoit *cultores Auguſti* les prêtres qui les deſſervoient.

lieu ; il ne permit pas encore de ſévir. Il écrivit aux conſuls que les honneurs divins, décernés à ſon père, ne devoient pas tourner à la ruine des citoyens ; que le même comédien avoit repréſenté dans les jeux, conſacrés par Livie à la mémoire d'Auguſte ; que les ſtatues de cet empereur pouvoient ſe vendre ſans ſacrilège, comme celles de toute autre divinité ; & qu'il falloit laiſſer aux dieux le ſoin de venger leurs injures.

Quelque tems après Marcellus, fut accuſé d'avoir mal parlé de l'empereur ; & comme on avoit pris pour ſujet des diſcours injurieux qu'on lui imputoit, les vices même de ce prince, il avoit d'au-

tant plus de peine à ſe diſculper, qu'on ne doutoit pas des diſcours, parce qu'on ne doutoit pas des vices. Hiſpon lui reprocha d'autres crimes. Il l'accuſa d'avoir élevé ſa ſtatue au-deſſus de celles des Céſars, & d'avoir coupé la tête d'une ſtatue d'Auguſte pour y ſubſtituer la tête de Tibère. Au récit des injures faites à ces images, l'empereur rompit tout à-coup le ſilence, & dit avec colère qu'il vouloit être juge dans cette affaire. *A quel rang donc opinerez-vous*, lui demande un ſénateur? *ſi c'eſt avant les autres, je ſaurai quel avis je dois ſuivre; ſi c'eſt après, je crains de vous être contraire.* Interdit par cette queſtion, Tibère

permit que Marcellus fût renvoyé abſous (1).

Hiſpon, dont je viens de parler, eſt un de ceux qui ont les premiers fait ouvertement le métier de délateur ; en faveur auprès du prince ; odieux à tous, il devint riche, il ſe rendit redoutable ; & après avoir fait la perte de pluſieurs citoyens, il trouva la ſienne ; ceux qui l'imitèrent, s'élevèrent comme lui & périrent de même.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Rome, Germanicus qui ſe couvroit de gloire en Germanie, fut rappellé, pour l'enlever aux

(1) C'eſt ce que dit Tacite. Selon Suetone, il fut condamné.

légions qui le chériſſoient ; Tibère lui donna le gouvernement des provinces de l'Orient, prenant pour prétexte qu'il pouvoit ſeul diſſiper les troubles qui s'y formoient.

Il ſongeoit à le faire périr. C'eſt au moins le jugement qui fut porté après l'évènement. En effet, Germanicus mourut, & on accuſa C. Piſon de l'avoir fait empoiſonner. L'affaire fut portée au ſénat ; Tibère, qu'on ſoupçonnoit d'avoir commandé ce meurtre, parla avec une modération étudiée. *Je pleure un fils*, dit-il, *& je le pleurerai toujours ; mais je ne défends ni à Piſon de ſe juſtifier, ni aux amis de Germanicus de ſignaler leur zèle ;*

je veux ſeulement qu'on juge ſans paſſion, & qu'on n'ait aucun égard à mes larmes.

Le peuple ſe livroit au déſeſpoir; accoutumé à obéir & à faire ſa félicité de la différence de ſes maîtres, il avoit mis toutes ſes eſpérances dans la perſonne de Germanicus; & il s'affligeoit, remarque M. de Monteſquieu, comme les enfans & les femmes, qui ſe déſolent par le ſentiment de leur foibleſſe.

Piſon avoit donc contre lui le peuple, qui demandoit ſa mort; les juges paroiſſoient déterminés à le perdre; & ce qui l'effraya, c'eſt que Tibère ſe montroit ſans compaſſion, ſans colère, & abſolument fermé à tout ſentiment. Il prévint

ſon

ſon jugement, & on le trouva mort chez lui.

Tibère, conſul pour la quatrième fois, fit un voyage en Campanie, dès le commencement de l'année, ſoit que dès-lors il méditât de s'abſenter quelque jour tout-à-fait, ſoit qu'il voulût que Druſus, qu'il avoit pris pour collègue, gérât ſeul le conſulat.

Pendant ſon abſence, on parut s'occuper des abus à réformer. Severus Cécina propoſa de défendre aux femmes de ſuivre leurs maris dans les gouvernemens. Nos pères, diſoit il, l'avoient ainſi ordonné, & ce n'eſt pas ſans raiſon. Aujourd'hui nos armées reſſemblent à celles des barbares. Nos femmes les em-

barraſſent de leur attirail, & elles y répandent leurs frayeurs. Quoique foibles, elles n'en ſont ni moins ambitieuſes, ni moins avides. Elles s'attachent les hommes corrompus: elles ſe chargent du ſuccès des affaires les plus odieuſes; & on peut remarquer que toutes les fois qu'il y a eu des concuſſions, ce ſont elles, ſur-tout, qui en ont été coupables. Si on ne les contient, elles gouverneront bientôt, par leurs intrigues, le ſénat, les armées & tout l'empire.

La propoſition de Cécina ſouleva le plus grand nombre des ſénateurs. On lui répondit que les loix, bonnes pour un tems, s'abrogent naturellement, lorſque les

conjonctures changent ; que les torts des femmes n'étoient pas toujours auſſi grands qu'on les faiſoit ; qu'on devroit plutôt blâmer la foibleſſe des maris, qui ne ſavoient pas les contenir dans le devoir ; mais que ce n'étoit pas une raiſon pour priver les autres d'une compagnie, qui étoit, dans les fatigues, le délaſſement le plus honnête ; que d'ailleurs plus ce ſexe étoit foible, plus il ſeroit imprudent de le laiſſer à lui-même, au milieu d'une ville corrompue ; & pour remédier aux abus des provinces, il ne falloit pas augmenter ceux de la capitale. Combien de fois, dit Druſus, Auguſte n'a-t-il pas viſité les provinces,

toujours accompagné de Livie ? pour moi, j'avoue qu'en pareil cas j'aurai de la peine à me ſéparer d'une femme qui m'eſt chère. La propoſition de Cécina fut rejettée.

On ſe plaignit enſuite d'un abus qui croiſſoit tous les jours. Les aſyles avoient d'abord été fort rares. Tant que la république ſubſiſta, il n'y eut que celui de Romulus. Après la mort de Jules-Céſar, on en fit un du temple qui lui avoit été conſacré. Mais bientôt après, ils ſe multiplièrent, comme les ſtatues des empereurs. Ces ſtatues devinrent l'aſyle des eſclaves contre leurs maîtres, des débiteurs contre les créanciers, & des criminels con-

tre la juſtice. Druſus, ſur la repréſentation d'un ſénateur, réprima en partie cet abus. On lui en ſut gré. Comme on ſaiſit dans le malheur, tous les motifs de conſolation, on approuvoit même juſqu'aux défauts du jeune conſul Druſus aimoit le luxe; & ce goût, qui lui faiſoit rechercher les ſociétés, paroiſſoit moins à redouter, que la ſolitude & les ſoucis rongeurs de Tibère.

Cependant les délations continuèrent toujours. Druſus ayant été dangereuſement malade, un chevalier romain avoit fait ſur ſa mort qu'il croyoit prévoir, un poëme qu'il eut l'imprudence de lire dans un cercle de femmes.

Trompé par l'évènement, il ne voulut pas perdre ſes vers, & il ſubſtitua le nom de Germanicus à celui de Druſus. La choſe ne reſta pas ſecrète. On lui fit un crime du faux preſſentiment qu'il avoit eu, & il fut condamné à mort & exécuté.

Tibère ayant appris ce jugement, écrivit avec ſes détours ordinaires, donnant tout-à-la-fois des louanges à deux ſénateurs qui avoient opiné pour modérer la peine, & au zèle du ſénat, qui puniſſoit ſi ſévèrement de petites injures. Il demandoit néanmoins qu'une autre fois on précipitât moins l'exécution de pareilles ſentences. En conſéſéquence, il fut arrêté qu'à l'ave-

nir, on ne les enregiſtreroit pas avant le dixième jour. On donnoit cet intervalle dans l'eſpérance de ſauver les condamnés. Mais le ſénat ne pouvoit révoquer ſes jugemens, & Tibère ne pouvoit s'adoucir.

L'année qui ſuivit le conſulat de Druſus, les édiles ayant repréſenté au ſénat, la néceſſité de réprimer le luxe, les ſénateurs renvoyèrent la choſe à Tibère, n'oſant la prendre ſur eux. Sa réponſe fera connoître quelles étoient les mœurs de ce ſiècle.

Dans toute autre occaſion, écrivit-il, peut-être eût-il été mieux de me trouver à vos délibérations, & d'opiner au milieu de vous; mais

dans celle ci, je me félicite d'avoir été abſent. Ma préſence n'auroit fait que répandre ſans fruits, la honte & la crainte dans l'ame de ceux à qui vos regards auroient reproché leurs excès. Je loue le zèle des édiles, qui vous ont porté ces plaintes, & je voudrois que les autres magiſtrats s'acquittaſſent également de leurs devoirs; cependant je ne ſais s'il ne ſeroit pas plus prudent de fermer les yeux ſur des vices invétérés, que de montrer ouvertement que nous ſommes trop foibles pour les réprimer; vous attendez, ſans doute, du prince quelque choſe de plus que d'un édile, d'un préteur ou d'un conſul. En effet, il ne ſeroit

pas honnête de me taire ; mais eſt-il facile de répondre ? je vois ſeulement que, tandis que les autres ſe font un mérite de s'élever contre les abus, la haine publique retombe toute entière ſur moi ſeul, qu'on ſuppoſe pouvoir les arrêter. Par où donc commencerai-je la réforme ? par l'immenſité des maiſons de campagne ? par les légions d'eſclaves de toutes nations, par la richeſſe des habits, égale dans les hommes & dans les femmes ? par les pierres précieuſes qui font paſſer notre argent chez l'étranger, chez l'ennemi même ? je ne l'ignore pas, voilà ce dont on ſe plaint. On dit dans tous les repas, dans tous les cercles, il faut réprimer

le luxe. Mais ceux qui demandent le plus que je ſéviſſe, ſeront les premiers à ſe plaindre, ſi je ſévis. Ils ne ceſſeront de crier que j'ouvre une nouvelle porte aux délations, & que je prépare la ruine des meilleures familles. Cependant on ne peut pas ſe flatter de réuſſir par des remèdes légers. S'il en faut de violens aux maladies enracinées du corps, il en faut de plus violens aux maladies de l'ame, qui, corrompue, ſe corrompt encore, & ſe fait des beſoins de tous les vices. Tant de loix portées par nos ancêtres, par le divin Auguſte, ſont oubliées; ou, ce qui eſt plus honteux, elles ſont mépriſées, & le luxe ne ſe montre qu'avec plus de

ſécurité. C'eſt ce qui doit arriver. On ſe contient tant qu'on craint de donner lieu par ſes excès, à défendre les choſes dont on aime à jouir ; mais lorſqu'une fois on déſobéit impunément aux loix, il n'y a plus de crainte, & on franchit toutes les bornes de la pudeur. Quelle étoit la cauſe de la frugalité de nos pères ? c'eſt que leurs mœurs ſe régloient d'elles-mêmes. Citoyens d'une ſeule ville, ou renfermés dans l'Italie, rien n'irritoit leurs deſirs. Ce ſont les guerres étrangères qui nous ont appris à dévorer les nations vaincues, & dans nos guerres civiles, nous avons appris à nous dévorer nous-mêmes. S'imagine-t-on que le luxe ſoit le plus grand des

maux? On ne penſe donc pas combien l'Italie a beſoin de tout le reſte de l'empire; & que la vie d'un peuple immenſe eſt tous les jours confiée aux vagues de la mer. Cependant ſi les ſecours des provinces venoient à manquer à tant de citoyens, à tant d'eſclaves, vivrions-nous de nos maiſons, de nos jardins, de nos forêts? Voilà ce qui doit être le ſoin du prince. Pour tout le reſte, c'eſt à nous à nous appliquer chacun des remèdes convenables, & il faut eſpérer que la honte corrigera ceux qui penſent le mieux; la néceſſité, les pauvres, & la ſatiété, les riches. Si cependant il y a des magiſtrats qui croyent pouvoir hâter ce changement, je les en loue, & j'avoue qu'ils

qu'ils me ſoulageront d'une partie de mon fardeau, mais s'ils aſpirent à la conſidération, dans la penſée de me laiſſer enſuite toute la haine, je déclare que je ne ſuis pas ſi jaloux de me faire haïr, pour haſarder des tentatives tout-à-la fois, odieuſes & infructueuſes.

Telle fut la réponſe de Tibère. Le luxe étoit alors à ſon plus haut période, parce que les grandes fortunes qui s'étoient formées pendant la république, ſubſiſtoient encore, & que les citoyens opulens n'ayant plus à briguer la faveur du peuple par des libéralités, n'auroient ſu que faire de leurs richeſſes, s'ils ne les avoient employées à des ſuperfluités de toute eſpèce. Mais

comme le luxe tendoit à la ruine de l'état & des particuliers, il ne falloit qu'attendre pour le voir tomber. Son plus haut période étoit l'avant-coureur de ſa chûte. Il vint même un tems où les plus riches n'osèrent uſer de leurs richeſſes, parce qu'ils craignirent de les montrer au ſouverain, dont elles excitoient l'avidité.

Tibère régnoit depuis huit ans, & juſqu'alors ſon adminiſtration étoit, à pluſieurs égards, digne d'éloges. Les affaires de la république & celles des particuliers, lorſqu'elles étoient de quelqu'importance, ſe traitoient dans le ſénat. Il réprimoit la flatterie. Il donnoit les honneurs à la naiſſance, aux

ſervices, au mérite; les conſuls, les préteurs, les moindres magiſtrats jouiſſoient encore de quelque conſidération. Les loix étoient en vigueur, & les conteſtations entre le prince & les particuliers ſe décidoient par les voies de la juſtice. L'empereur veilloit aux beſoins de Rome; il empêchoit que les provinces ne fuſſent vexées. Il avoit peu de terres en Italie; ſes eſclaves s'y conduiſoient ſans inſolence, & ſa maiſon étoit gouvernée par un petit nombre d'affranchis; en un mot, Rome eut été tranquille ſans la loi de majeſté, qui pouvoit toujours ſuppoſer des crimes à ceux à qui on n'avoit rien à reprocher; & la crainte du mal que

pouvoit faire l'empereur, permettoit à peine de jouir du bien qu'il procuroit.

Cette crainte n'étoit que trop fondée. En effet, il commença la neuvième année de ſon règne à changer de conduite. Elius Séjanus, préfet des gardes prétoriennes, fut la principale cauſe de ce changement, & le gouvernement devint dans la ſuite tous les jours plus odieux.

Adroit à gagner la confiance & à jetter des ſoupçons ſur les autres, Séjan prit un tel empire ſur l'eſprit de Tibère, que ce prince, caché à tous, s'ouvroit à lui ſeul. Il l'appelloit le compagnon de ſes travaux. Il ſouffroit que les images

de ce miniſtre fuſſent honorées, comme les ſiennes, ſur les théâtres, dans les places, dans les camps; & il lui abandonnoit peu-à-peu tous les ſoins de l'adminiſtration.

Séjan réunit dans un même camp les gardes prétoriennes juſqu'alors diſperſées. Il prétexta que la diſcipline en ſeroit mieux obſervée, & qu'au beſoin on trouveroit dans ces troupes un ſecours plus prompt; mais il vouloit les mettre à portée de connoître leurs forces. En effet, par cette innovation, la préfecture commença ſous lui à devenir une puiſſance redoutable. Il nommoit les centurions & les tribuns; il s'attachoit les ſoldats, & comme il étoit le canal de toutes les graces, il

forçoit les ſénateurs à lui faire la cour, & il avoit à ſa dévotion tous ceux qui aſpiroient à quelque place.

Cette puiſſance ne ſuffiſoit pas à l'ambition de ce miniſtre; il vouloit régner. Réſolu d'exterminer les Céſars, il fit empoiſonner Druſus qui le haïſſoit, qui l'avoit offenſé, & qui ne lui pardonnoit pas de partager en quelque ſorte l'empire avec Tibère. Ce crime n'ayant pas été découvert, ni même ſoupçonné, il jugea qu'il ne lui falloit plus que du tems pour achever tous les attentats qu'il méditoit.

Druſus violent & cruel, fut peu regretté. Le peuple ſe réjouiſſoit ſecrètement d'une perte qui paroiſ-

ſoit relever les eſpérances des enfans de Germanicus ; quant à Tibère, il montra de la fermeté, & pendant la maladie & à la mort de ſon fils. Il ſe hâta même de paroître au ſénat, cherchant, diſoit-il, des conſolations dans le ſein de la république. Il repréſenta ſon âge avancé, l'enfance de ſes petits-fils ; & ayant fait entrer Néron & Druſus, deux fils de Germanicus, il conjura les ſénateurs de veiller à leur éducation, & de leur tenir lieu de père. Quoique ſon diſcours eût d'abord arraché des larmes, on douta bientôt de la ſincérité de ſes ſentimens, parce qu'il offrit de rendre aux conſuls l'adminiſtration de la république ;

propoſition qu'il avoit déjà faite pluſieurs fois, & qu'on ſavoit n'être pas ſincère.

Agrippine, veuve de Germanicus, ne diſſimuloit ni ſes craintes ni ſes prétentions. Séjan mit auprès d'elle des perſonnes qui irritoient ſon caractère fier & inflexible; & lorſqu'il l'eut rendue ſuſpecte, il la repréſenta à la tête d'un parti qui ſe fortifieroit ſi on tardoit de ſévir. Quelques années après elle fut bannie avec ſon fils Néron, & on enferma Druſus ſon ſecond fils.

Comme les diſcours qu'on tenoit contre l'empereur étoient le principal objet de la loi de majeſté, il étoit ſouvent expoſé à entendre

toutes les horreurs qu'on diſoit de lui, & il ſe dégoûta de venir au ſénat. Il réſolut même de quitter Rome pour chercher quelqu'autre part une retraite, où il pût ſe livrer ſourdement à tous ſes vices. Il paſſa dans la Campanie, ſous prétexte d'y dédier deux temples, & bientôt après il alla ſe cacher dans l'iſle de Caprée.

Séjan qui l'avoit ſollicité à prendre ce parti, fut bientôt le collègue, plutôt que le miniſtre de l'empereur. Comme il n'y avoit plus d'accès que par lui, ſa puiſſance s'accrut à meſure que l'âge & la débauche dégoûtèrent Tibère des ſoins du gouvernement. On mêloit ſon nom avec celui du prince; le

ſénat lui faiſoit des députations; les grands s'aviliſſoient devant lui & devant ſes affranchis. En un mot, l'eſpérance ou la crainte le rendoit maître des ſoldats, des ſénateurs, & de tout ce qui entouroit Tibère. Mais dans l'ivreſſe de ſa fortune, il uſa ſi inſolemment du pouvoir, qu'il ne pouvoit manquer de ſe rendre enfin ſuſpect à un maître naturellement ſoupçonneux. Or, dès que Tibère le craignit, il le jugea coupable, & il réſolut de le perdre. Il diſſimula néanmoins pendant quelque tems; il tint une conduite équivoque, qui, ne permettant pas au préfet des gardes de prévoir le danger, faiſoit inſenſiblement ſoupçonner

ſa diſgrace aux plus clairvoyans.

Cependant Tibère trembloit lui-même. Tel eſt le ſort d'un deſpote : cette puiſſance abſolue dont il croit jouir, elle n'eſt pas à lui ; elle eſt à tout miniſtre audacieux qui oſera s'en ſaiſir. Séjan régnoit déjà, & l'impuiſſance de Tibère ſe décéloit aux artifices dont il avoit beſoin. Que les monarques ſont aveugles, quand ils donnent leur confiance à un miniſtre qui les flatte d'une autorité ſans bornes ! ils ne voient pas tout ce qu'ils ont à redouter.

L'empereur fut heureux ; ſes artifices lui réuſſirent ; & Séjan, d'autant plus imprudent qu'il croyoit ſa puiſſance mieux aſſurée, ne vit

pas le précipice qui s'ouvroit ſous ſes pas. Il fut accuſé devant le ſénat, condamné à mort, exécuté, traîné dans les rues, mis en pièces, & jetté dans le Tibre. Le ſupplice s'étendit ſur ſes enfans: on confiſqua ſes biens, & on pourſuivit tous ceux qui avoient eu quelque liaiſon avec lui.

La mort étoit le prix d'une amitié qu'on avoit recherchée juſqu'alors. Un chevalier romain, M. Terentius, eut cependant le courage d'avouer qu'il avoit été l'ami de ce miniſtre. Il tint ce diſcours au ſénat.

« Il ſeroit peut-être plus sûr pour moi de nier mon crime; mais quoi qu'il en puiſſe arriver, j'avoue que j'ai été l'ami de Séjan; j'ai même deſiré

desiré de l'être, & je me suis réjoui d'y avoir réussi ; je le voyois à la tête du gouvernement civil & militaire. Les honneurs se répandoient sur ses parens & sur ses alliés ; son amitié assuroit celle du prince. Si, au contraire, on avoit encouru sa haine, on vivoit dans la crainte ou dans l'humiliation. Je n'en donnerai point d'exemples ; il me suffira de défendre à mes seuls risques ceux qui, comme moi, n'ont point trempé dans ses derniers desseins. Non, ce n'étoit point Séjan de Vulsinie que nous honorions ; c'étoit l'allié des Claudes, des Jules (1), c'étoit votre gen-

(1) Sa fille avoit été destinée au fils de Claude, frère de Germanicus.

dre (2), Céſar, votre collègue dans le conſulat, celui qui partageoit avec vous tous les ſoins de l'empire. Il ne nous convient ni de juger ceux que vous élevez, ni de pénétrer vos motifs. Vous commandez, nous obéiſſons; & nous n'avons vu dans Séjan que ce que vous avez laiſſé voir, les richeſſes, les honneurs, le pouvoir de ſervir & de nuire. Il eut été dangereux pour nous de fouiller plus avant; & ſi vous avez eu des deſſeins ſecrets, nous avons dû les reſpecter. Qu'on ne s'arrête donc pas aux derniers jours de Séjan; ſongeons

(2) Parce que le bruit couroit qu'il devoit épouſer Livie, veuve de Druſus.

à ſeize ans de faveur, à ces tems où l'on étoit forcé de reſpecter juſqu'à ſes eſclaves, où l'on ſe tenoit honoré d'en être connu. Je n'ai garde cependant de vouloir juſtifier également toute liaiſon avec lui; qu'on puniſſe les complices de ſes attentats contre la république & contre le prince; mais nous ſommes abſous du crime d'avoir eté de ſes amis, par la même raiſon que vous l'êtes, Céſar ».

Terentius fut renvoyé. Cn. Lentulus Gétulicus, accuſé du même crime, ſe juſtifia de la même manière, & menaça : il étoit aſſuré des légions de la haute Germanie, où il commandoit, & il pouvoit compter ſur celles de la baſſe, qui

étoient ſous les ordres de ſon beau-père.

Réduit à craindre ſes miniſtres & ſes généraux, Tibère ſe voyoit mépriſé des nations étrangères, qui commencoient à ne plus redouter les armes romaines. Artaban, roi des Parthes, oſoit le menacer d'envahir les provinces de l'Aſie. Il le bravoit juſqu'à lui reprocher ſes vices; & il l'invitoit à combler, par une mort volontaire, les vœux des citoyens dont il étoit l'horreur.

Ce mépris étoit fondé; car Tibère s'abîmoit dans la débauche, & abandonnoit tout-à-fait le ſoin de la république. Il ne remplaçoit aucun tribun militaire; il laiſſoit

les provinces ſans gouverneur ; il livroit l'Arménie aux Parthes, la Mœſie aux Daces & aux Sarmates, les Gaules aux Germains, & il ne s'inquiétoit ni des dangers, ni du déshonneur de l'empire.

Sur ces entrefaites, ayant découvert que ſon fils Druſus avoit été empoiſonné par Séjan, il rechercha tous les complices de ce crime ; & ſous prétexte de punir les coupables, il ſévit contre tous ceux dont il voulut confiſquer les biens. Alors toutes les délations furent reçues ſans preuves, & chaque jour fut marqué par des ſupplices. Il répondoit à ceux qui lui demandoient la mort qu'il n'étoit pas encore reconcilié

avec eux ; & un malheureux s'étant tué pour ſe ſouſtraire à ſa barbarie, *il m'a échappé*, dit-il. Lorſque les ſoldats conduiſoient les victimes qu'il immoloit, ils avoient ordre d'obſerver la contenance des ſpectateurs & de dénoncer tous ceux qui laiſſeroient échapper quelques plaintes ou quelques larmes. Mais pourquoi nous arrêter ſur les dernières années de ce règne ; Tibère tomba malade à Miſène & fut étouffé dans ſon lit par Macron, qui avoit ſuccédé à Séjan dans le commandement des gardes prétoriennes. Il a régné près de vingt-trois ans, & en a vécu ſoixante-dix-huit.

Fin du dixième Volume.
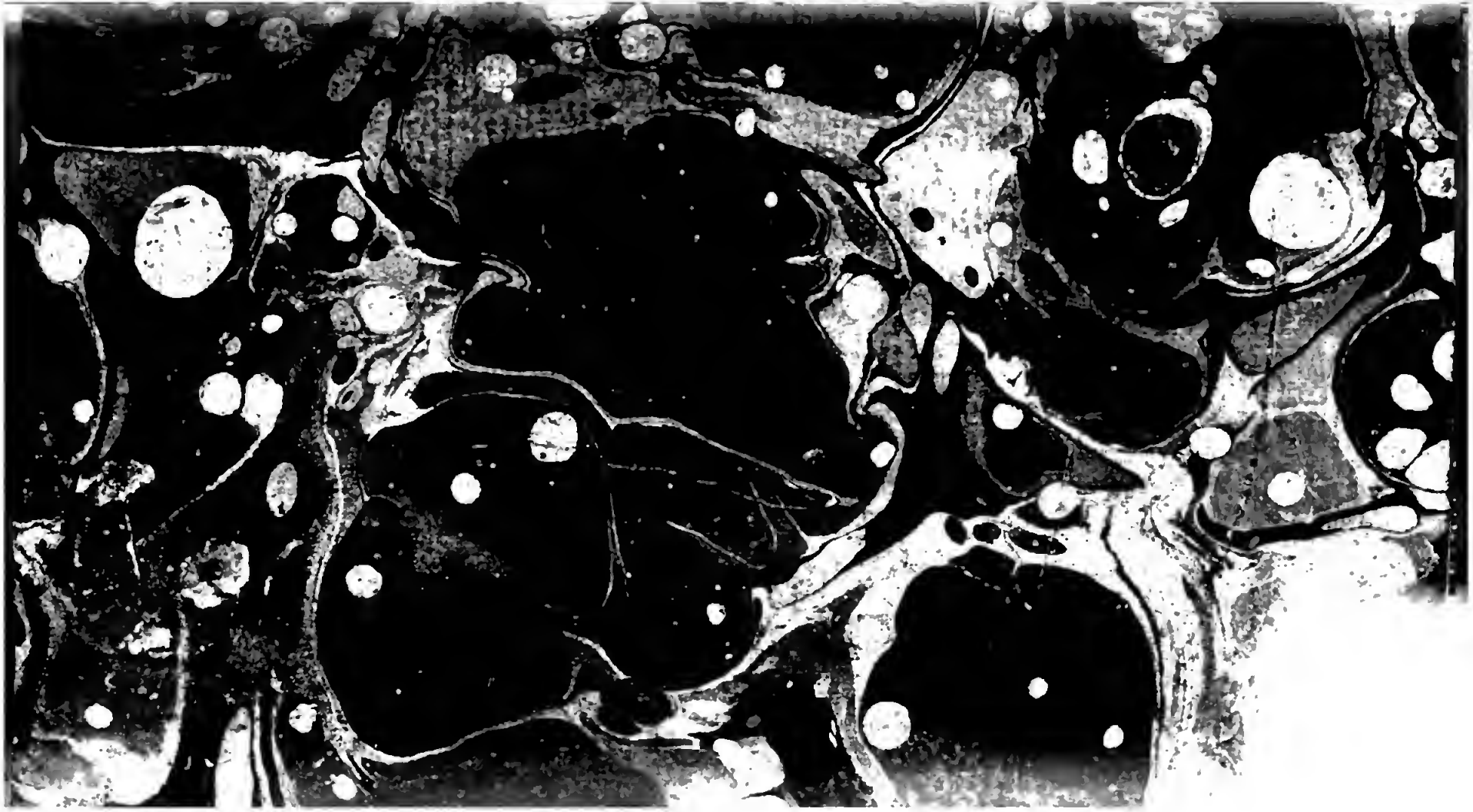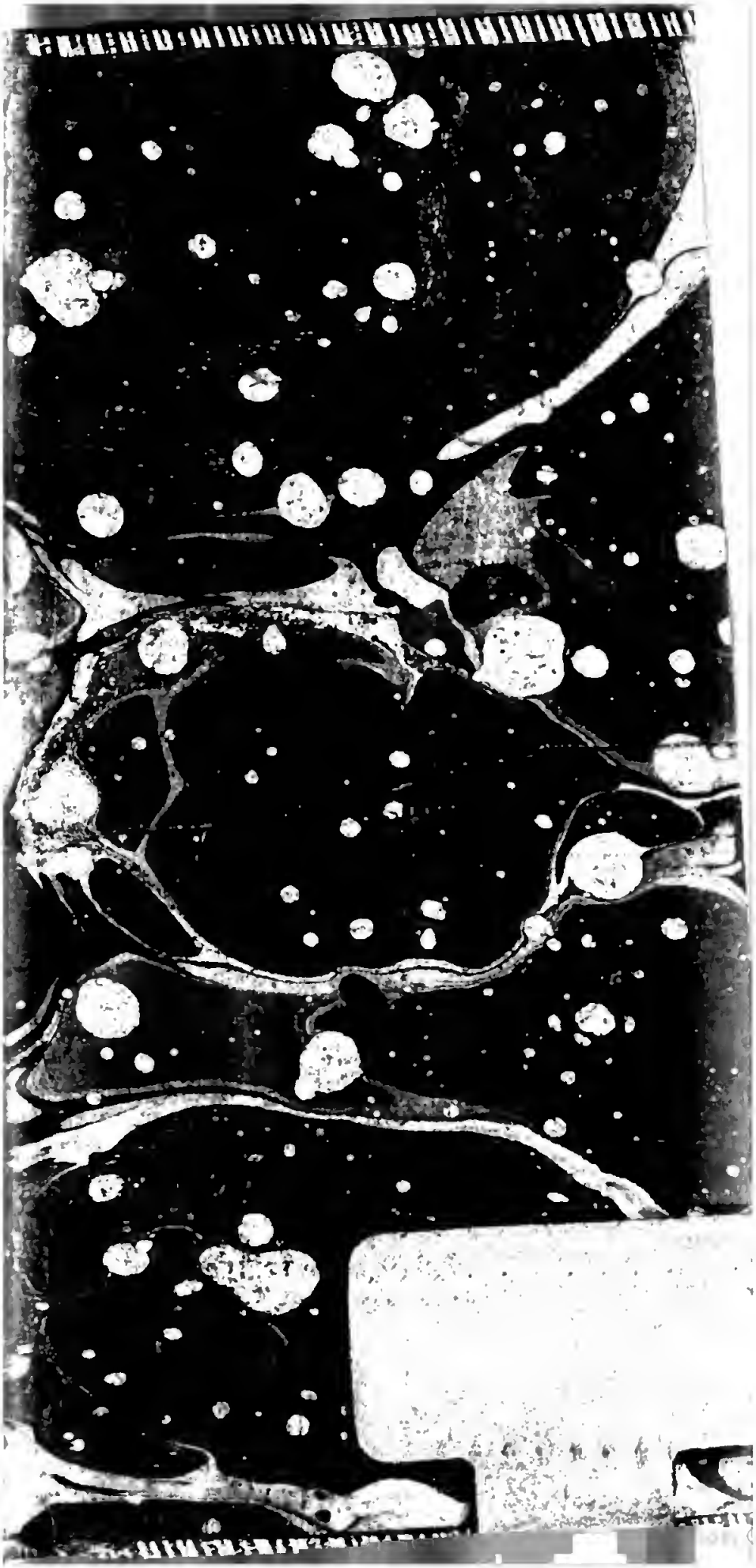
599650
LBN